

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIV — No 46 Montréal, 29 janvier 1975

*En vedette
cette semaine:*

LE LAIT

- 700 personnes à l'audience de la RMA

page 5

- Hausse du prix de soutien du lait

page 10

- Les politiques de la FCPL

pages 6 et 7



*Une partie de l'audience
sur l'augmentation du lait
le 22 janvier.*

*Photos
P. Courteau*

- Congrès extraordinaire de l'UPA si les négociations devaient échouer

page 20

- Les perspectives agricoles de 1975

page 10



L'opinion rurale

L'agriculteur est-il vraiment mal pris?

Voilà la question que beaucoup de gens se posent. Puisque nous, agriculteurs, n'avons pas la chance de nous exprimer publiquement, je me permets d'écrire ces quelques lignes pour clarifier un peu la situation.

D'abord, il y a deux groupes de cultivateurs: celui de 55 ans et plus et celui de 20 ans et plus. Le premier est celui qui, établi depuis nombre d'années, a su profiter des bonnes années pendant lesquelles on pouvait se procurer la moulée pour \$3.00 à \$3.50 la poche. Il revendait alors son produit non pas avec un profit excessif mais à un prix qui lui permettait "de vivre" et non seulement d'exister. De plus, il pouvait facilement tromper ce monsieur qui est l'impôt. En effet, il y a 10 ans, très peu d'agriculteurs payaient cet impôt. C'est ceci qui explique en partie cette croyance qu'ont les citadins à savoir que l'agriculteur, lui, peut dissimuler beaucoup sur son rapport. En outre, en ce temps-là, les familles étaient plus nombreuses et fournissaient la main-d'œuvre nécessaire au travail sur la ferme; on épargnait donc de deux façons: pas de salaire à payer d'une part, et nul besoin de mécaniser d'autre part. Quand un sou entrait dans la maison, il n'en ressortait plus.

Cependant, les années ont passé, et lui aussi, a dû se moderniser, se grossir, pour pouvoir continuer. Naturellement le coût de l'équipement était moindre qu'aujourd'hui. Cependant cet homme a fait des sacrifices et n'a pas compté son temps. Et c'est à cet homme que le citadin se permet de faire des reproches, parce qu'à 55 ans, il peut se payer 15 jours de repos en Floride ou ailleurs.

Pourtant, il y a un nombre incalculable de journaliers qui partent pour 15 jours ou 3 semaines avec "Chargex", sans rien ménager pour passer des belles vacances. Changez donc votre point de vue, gens de la ville. Nous, nous acceptons de vous voir partir. Pourquoi pas vous?

Maintenant, parlons du 2e groupe, soit les 20 ans et plus. C'est celui-ci qui est vraiment mal pris. Le jeune agriculteur a voulu relever le défi de ses prédécesseurs, mais personne n'est venu lui donner la chance qu'il méritait.

Le pire a commencé en 66-67 quand le gouvernement a incité les agriculteurs à produire du lait. Il consentait des prêts énormes pour la construction de laiteries, vacheries et achat de réservoirs à lait et de quotas de lait. Il fallait, en effet, dépenser des sommes élevées pour obtenir ce permis (quota) pour pouvoir produire.

En 1970, soit 3 ou 4 ans plus tard, le fédéral pénalisait ces pauvres pour avoir si bien répondu à sa demande. Les prix sont tombés, les grains ont monté mais les paiements, eux, ont continué évidemment. Après s'être endetté pour pouvoir vivre, on (fédéral) étouffait l'industrie québécoise pendant que dans l'ouest canadien pour com-

battre le surplus des grains, on (fédéral), payait les producteurs pour ne pas enssemencer leur terre. C'est là que l'avant-garde des encans a commencé.

Pour remédier à la situation, notre "bon gouvernement du Québec" est revenu à la charge en incitant de nouveau les agriculteurs à produire du boeuf. On a même (M.A.Q.) voulu centraliser la production de la viande en faisant comprendre, à des producteurs laitiers de modifier ou de diversifier leur production. De ce fait, plusieurs producteurs de lait qui vivaient de cette industrie, l'ont laissée pour faire l'élevage du boeuf en se réendettant davantage. Notre Ministère anéantisier prêchait l'auto-suffisance en nous servant l'histoire des politiques à long terme.

Nous subissons encore le même sort cette année après avoir suivi les conseils de nos dirigeants. L'agriculteur est tombé une deuxième fois dans le trou. Maintenant, nous ne sommes arrivés à produire que 28% de la consommation, sommes plus capables de vendre notre bétail parce que personne n'en veut.

Pour remédier à la situation, l'anéantisier (Toupin) vient encore d'appliquer sa politique à long terme: une aide médiocre à une infime quantité de pro-

ducteurs et ça pour 5 longs mois. Après cela, arrangez-vous avec vos troubles...

Tout ça, pour vous dire que le jeune agriculteur d'aujourd'hui, s'il ne reçoit pas plus d'aide et d'encouragement, ne pourra plus continuer. Pourtant, c'est sur lui que le consommateur doit se fier pour pouvoir continuer à manger demain.

Celui de 60 ans et plus en est rendu à l'âge de la retraite et là, il continue encore quelques années sans améliorer son fonds de terre et ne fait plus aucune capitalisation. Comment d'ailleurs le blâmer? Sa vie est faite et ce n'est plus rentable pour lui.

Ces jours derniers, le grand manitou du fédéral (Whelan) incitait de nouveau tous les agriculteurs à produire au maximum pour pouvoir remédier à la situation de famine qui sévit dans le monde et qui s'en vient même chez nous. Après s'être fait tromper deux fois de suite, en 8 ans, par des gouvernements de paille, qui sera encore intéressé à s'embarquer de nouveau?

Un gars qui se battrait jusqu'au bout pour faire connaître la profession d'agriculteur.

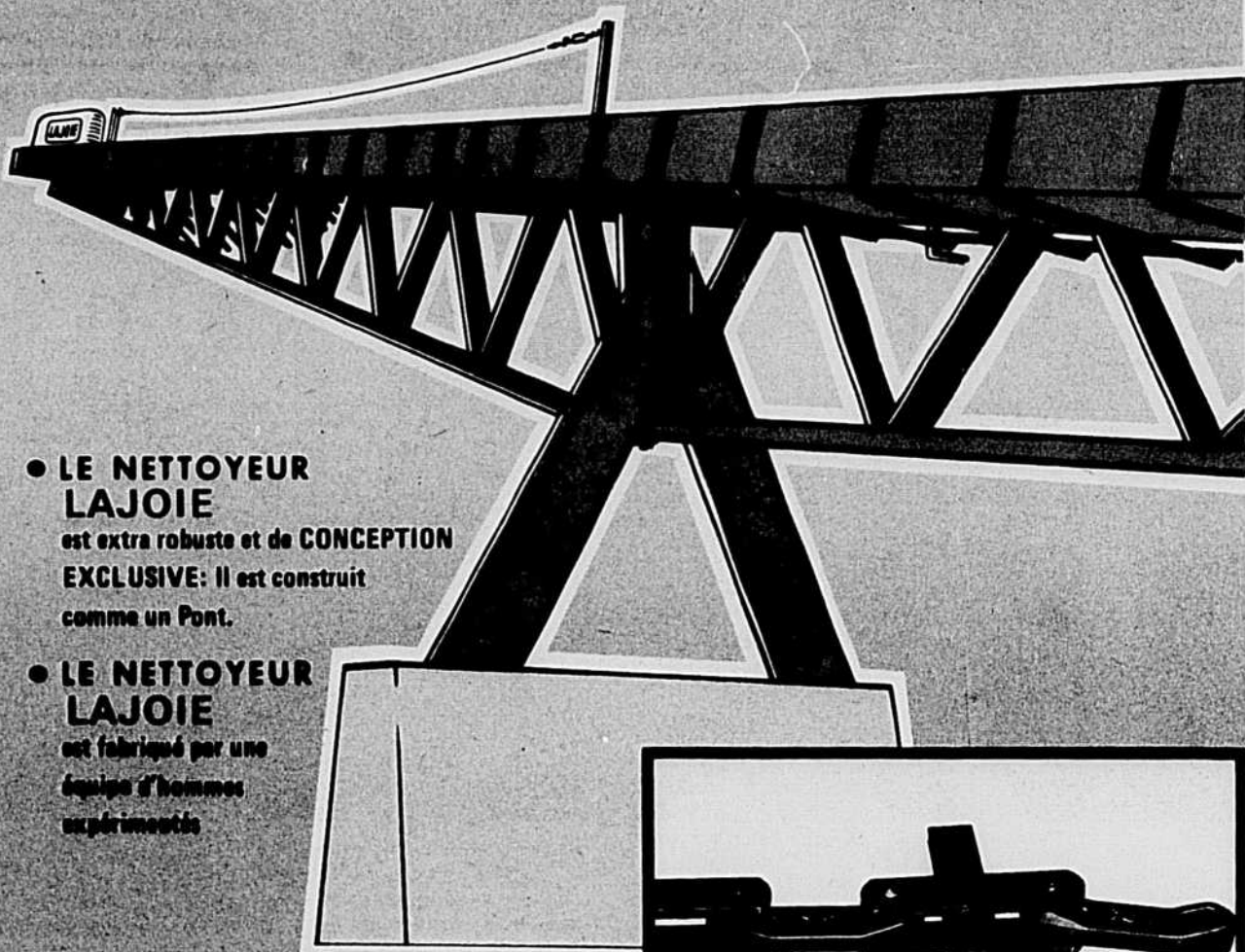
Jacques Baril,
Princeville.

PLUS QUE JAMAIS



LAJOIE

...VRAI CHOIX DU PRODUCTEUR PROGRESSIF !



• **LE NETTOYEUR LAJOIE**
est extra robuste et de CONCEPTION EXCLUSIVE: Il est construit comme un Pont.

• **LE NETTOYEUR LAJOIE**
est fabriqué par une équipe d'hommes expérimentés

• **LE NETTOYEUR LAJOIE**
offre plus d'espace d'empilement sans encombrement des supports

• **LE NETTOYEUR LAJOIE**
à un coût d'installation avantageux.

CHAÎNE LAJOIE MODÈLE L700

- Bloc central en acier forgé, trempé électriquement
- Palettes soudées et plus épaisses
- Chaîne démontable à chaque palette.

Les nettoyeurs Lajoie sont partout au Québec, informez-vous auprès des heureux propriétaires.

R.A. LAJOIE LIMITÉE, ST-PIE, CTÉ IBERVILLE, P. QUÉ.

la Terre

Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:

Jean-Marc KIROUAC

RÉDACTEUR EN CHEF:

Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:

Mme Rosaline D.-LEDOUX

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

Colin C. King & Ass. Ltd.

32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.

Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5, 2 ans, \$8; 3 ans \$10.

Chèque ou mandat.

Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 3e trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Editorial

En attendant le résultat du test...

La Régie des marchés agricoles du Québec devrait rendre une décision dans les prochains jours suite à la requête que lui a soumise la Fédération des producteurs de lait du Québec pour majorer et indexer les prix du lait de consommation. Les nouvelles ordonnances de la RMA sont attendues avec une impatience non dissimulée de la part de l'ensemble des producteurs agricoles du Québec.

La fixation des éventuels prix à être payés par les laiteries en classe 1 constituera le premier test véritable à l'égard de la politique des coûts de production et de l'établissement d'une formule d'ajustement automatique en conformité de l'évolution des prix des divers facteurs composant ces mêmes coûts de production. Un test, si on se réfère à la définition du petit dictionnaire Robert, constitue "une épreuve ou une expérience décisive, une opération ou un fait-témoin permettant de juger". Or, c'est précisément dans cette optique que sera mesurée la décision que doit rendre la Régie en regard du factum présenté le 22 janvier.

L'audience de la semaine dernière revêt aussi une importance particulière en ce sens qu'elle fut en même temps le théâtre d'une représentation sans précédent de consommateurs inquiets des nouvelles hausses qu'entraînera le relèvement du prix du 100 livres de lait sur la pinte vendue à domicile ou au comptoir. Il importe de noter qu'aucun des organismes représentés, y compris les porte-parole de l'industrie et des détaillants, ne se sont opposés au principe de la demande des producteurs. Tous ont

admis le bien-fondé d'une requête visant à relever le niveau du revenu agricole; les réticences invoquées portaient plutôt sur l'inquiétude vis-à-vis une baisse possible des ventes et sur l'impossibilité pour les familles à faible revenu d'être en mesure de se procurer en quantité suffisante un aliment aussi essentiel que le lait. Voilà pourquoi certains intervenants ont fait valoir que la RMA devrait surseoir sa décision jusqu'à ce qu'une formule mixte à partir du marché et de paiements d'appoint de l'État puisse être mise de l'avant.

Ce sursis, le président Benoît Lavigne l'a écarté en alléguant que la Régie n'a d'autre choix que de rendre une décision dans le cadre d'une économie de marché. En d'autres termes, cet organisme paragouvernemental est mandaté par l'État québécois pour édicter des ordonnances fondées sur la preuve et les réalités économiques. La Régie ne peut décider d'elle-même si une partie du fardeau additionnel imposé aux consommateurs doit être compensée par une subvention gouvernementale. Il s'agit là en fait d'une décision politique et la demande devrait être dirigée à qui de droit, c'est-à-dire au pouvoir provincial, lequel a juridiction sur le lait vendu à l'état naturel (non transformé). Tout au plus, la Régie pourrait constater et faire connaître publiquement son impuissance. Il lui serait alors loisible de prendre l'initiative de recommandations précises au ministre de l'Agriculture, ce qui, jusqu'à présent du moins, n'a pas semblé être sa ligne de conduite.

Du côté des producteurs, il n'existe d'autre alter-

les agriculteurs ont tenu à préciser que cette trêve était conditionnelle. Suite à la journée historique du 7 novembre 1974, qui mettait un terme à une quinzaine ininterrompue de manifestations sans précédent du Pouvoir Vert dans l'ensemble du Québec, les agriculteurs ont réitéré leur ferme intention d'obtenir gain de cause lors du congrès général de fin novembre. En décembre, quelques centaines d'agriculteurs de la Mauricie ont de nouveau insisté pour que les politiques de l'organisation professionnelle et les engagements gouvernementaux soient respectés.

Dans l'hypothèse donc que la RMA n'accorde que partiellement gain de cause à la requête d'un prix de base de \$13.39 pour le lait de classe 1, qui serait ensuite conditionné à un système d'indexation, il n'est pas impossible qu'un appel de la décision soit logé à une instance supérieure.

Pour le moment, le ministre de l'Agriculture Normand Toupin laisse le soin à ses fonctionnaires de trancher la question. Mieux que quiconque, il est en même temps conscient qu'il lui faudra de toute manière se pencher à son tour sur la "problématique du dossier global" — pour reprendre une expression à la mode au MAQ — des prix et revenus en agriculture. Car des aspects éminemment politiques tels le salaire et la gestion devront être tranchés une fois pour toutes. Une éventuelle législation visant à stabiliser les revenus des agriculteurs pourra atténuer une part des inconvénients propres aux diverses productions animales et végétales. Elle n'exclut pas ces décisions politiques pour autant. Il faudra bien être



"Les consommateurs payent plus, les agriculteurs reçoivent moins, qui donc empoche?" C'est ce qu'on pouvait lire sur l'une des nombreuses affiches de protestation qu'arboraient des membres des ACEFS et d'autres groupes de consommateurs, le 22 janvier, lors d'une audience de la Régie sur les prix du lait de classe 1. En général, les protestataires ont reconnu le problème du manque-à-gagner des producteurs agricoles; ils voudraient cependant qu'une hausse éventuelle du prix de la pinte de lait soit absorbée au moyen d'une subvention plutôt que par un rajustement des prix de détail.

native pour le moment que de s'en remettre à la décision des régisseurs. Une telle décision, va s'en dire, sera déterminante de l'attitude que prendront ensuite non seulement les producteurs de lait mais tous ceux qui sont intéressés à la production agricole dans son ensemble. Il ne saurait être question à ce stade-ci d'exercer des pressions indues sur la Régie qui a un rôle et un devoir à remplir. Mais il est de bonne guerre que l'UPA soit aux aguets et signale son intention de se retourner vers le gouvernement québécois pour l'interroger sérieusement au cas d'une sentence inappropriée ou trop éloignée de la demande qui tient compte des coûts de production.

En reconnaissant le principe d'une politique de prix conforme aux coûts de production de même que celui d'un revenu équivalent à l'ouvrier spécialisé, le Cabinet Bourassa a sans doute recherché à court terme une paix sociale. D'autre part, en acceptant de remiser tracteurs et épandeurs, en convenant de mettre un terme aux saignées publiques de veaux,

fixé un jour ou l'autre sur la bonne foi du gouvernement. Sans présumer de cette bonne foi, on doit admettre en même temps que la patience des agriculteurs a ses limites et qu'une attitude négative de l'État entraînerait la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de l'UPA avant les prochaines semences.

En évoquant cette éventualité devant les journalistes, jeudi dernier, le président général Paul Couture a bien précisé qu'il n'est pas dans son intention de jouer la carte du chantage. Au contraire, la base de l'organisation professionnelle demeure très vigilante et le mandat confié à ses dirigeants est formel: ou bien on débouche sur l'application des principes déjà reconnus ou bien il faudra recourir à une consultation populaire pour décider collectivement des mesures à prendre pour y parvenir.

Et si le premier test s'avérait positif? Ce serait tellement plus simple... Après tout, pourquoi pas?

Pierre COURTEAU

Les terres disparaissent

Dans quinze ans, il y aura une pénurie de terres arables dans le monde. Non pas au Québec précisément, mais le Québec sera concerné à sa manière.

Déjà, les famines du Sahel et du Bengladesh nous ont sensibilisés au problème des ressources agricoles de l'avenir. Si on ne fait pas quelque chose au plus vite, la crise mondiale de l'alimentation va s'accroître. Parlant de ce que nous faisons maintenant, voici un exemple entre mille: l'utilisation des herbicides a détruit les 2/3 de la surface cultivable au Vietnam.

Pourquoi mentionner ces choses si lointaines? Parce qu'elles nous permettent de mesurer le danger de ce qui se passe au Québec: par exemple...

- De 1951 à 1971, la superficie totale des fermes est tombée de 8.8 millions d'acres à 6.5 millions. C'est-à-dire qu'en vingt ans, le quart des terres agricoles a été perdu.

- Durant la même période, le nombre total des fermes est passé de 134,336 à 61,257. En vingt ans, donc, la moitié des fermes sont disparues.

- C'est la région la plus fertile de la province, la grande plaine argileuse de Montréal, qui a été le plus ravagée par le développement urbain.

- Par le biais de la spéculation, le développement urbain a fait monter le prix de la terre dans la région de Montréal. Cela ne facilite évidemment pas la formation d'une relève en agriculture.

Avec le peu qu'il nous reste, maintenant, on pourrait mettre le potentiel agricole du Québec à contribution pour résoudre la crise mondiale de l'alimentation. Mais à laisser ainsi se disloquer

notre capacité de production, il se pourrait qu'au lieu de participer à la solution, on fasse un jour partie du problème.

1. Faites un petit calcul:

- il faut environ une acre pour nourrir une personne au niveau moyen de l'alimentation dans le monde.

- il y a environ 6 millions d'habitants au Québec. Est-ce que le Québec peut se suffire à lui-même?

2. Posez-vous le même problème en vous disant, cette fois, qu'il faut deux acres par personne pour soutenir le standard nord-américain de l'alimentation, celui que nous connaissons.

Multi-Media

En 1975, aux États-Unis

La plus faible production porcine depuis quarante ans?

Dans son dernier bulletin, le Conseil des Salaisons souligne qu'au 1er décembre 1974, il y avait aux États-Unis 55.1 millions de porcs, soit 10% de moins qu'à la période correspondante de 1973. Il s'agirait là de la plus petite population porcine depuis 1965.

Le nombre de porcs d'élevage avait diminué par ailleurs de 15%. Ce rapport reflète apparemment l'intention des producteurs de réduire leurs risques en vendant leurs céréales plutôt que d'en nourrir leurs porcs.

Entre décembre 1974 et mai 1975, les mises-bas pourraient diminuer de 15% par rapport à celles de la même période de l'an dernier. Si cette intention se matérialisait, on peut s'attendre à la production porcine la plus faible dans ce pays depuis quarante ans.

Consolidation de la production laitière en Abitibi-Témiscamingue

La Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue est présentement à réaliser un projet en vue de consolider la production laitière dans la région d'Abitibi-Témiscamingue. Sept animateurs travaillent sur ce projet dans le cadre des Programmes Initiatives Locales.

Le projet fait suite aux revendications de l'UPA lors de l'annonce du plan de zonage l'été dernier par le ministre de l'Agriculture du Québec. On se souvient que l'UPA et les Syndicats de producteur de lait avaient insisté

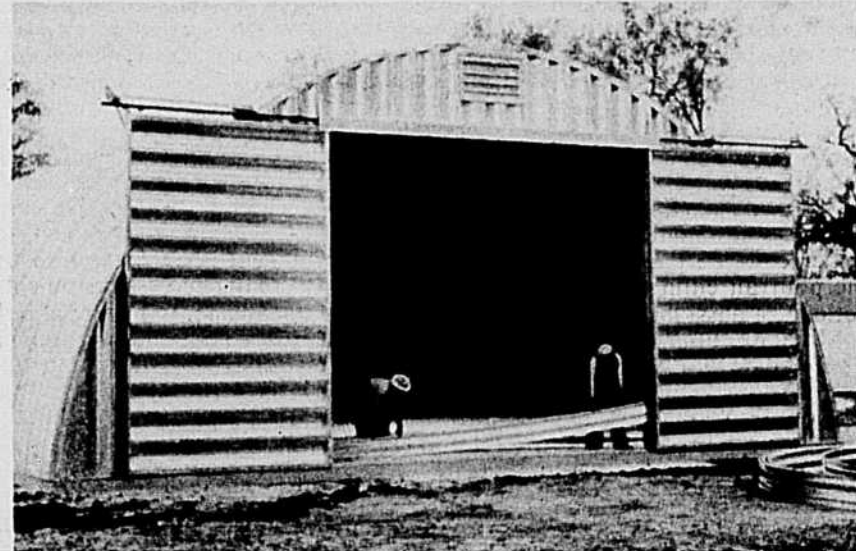
fortement auprès du Ministre pour qu'on tienne compte davantage des routes de ramassage et de la proximité des usines laitières dans le zonage des productions.

À ce sujet, l'UPA est heureuse de constater que ces principes sont reconnus par les fonctionnaires régionaux du MAQ qui sont présentement à travailler sur le zonage. On est tous d'accord actuellement pour consolider la production laitière partout où il existe un volume valable.

Par le projet P.I.L., l'UPA et les Syndicats de producteurs de lait se fixent comme objectif d'en arriver à un volume de 250,000,000 de lb. de lait pour la région. On sait que le volume actuel est d'environ 150 millions.

Il va s'en dire que c'est un revirement total de la philosophie où le lait devait céder le pas à la production de viande. La tendance actuelle des politiques accorde priorité au lait tout en maintenant le degré de croissance de la production du boeuf.

L'UPA considère ce revirement de la situation comme une victoire étant donné qu'elle avait toujours soutenu que le lait devait demeurer la colonne vertébrale de l'économie agricole de la région d'Abitibi-Témiscamingue.

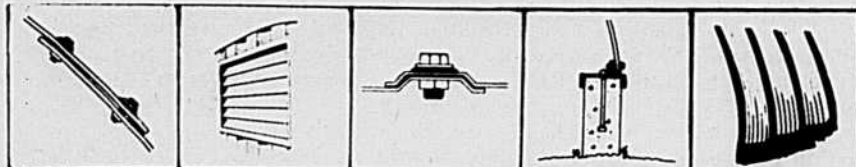


La structure Curvet de Behlen-Wickes: robuste, résistante et durable... grâce aux caractéristiques exclusives suivantes:

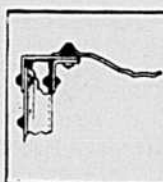
Vous avez un choix de 4 structures cintrées de 38', 40', 51' ou 68' de largeur. Son acier épais, profondément canelé est formé avec précision en grandes arches de 14 à 23 pieds de hauteur. À vrai dire, on trouve de robustes produits Behlen-Wickes pour tous les besoins d'entreposage sur la ferme.

N'oubliez pas qu'une structure Behlen-Wickes, ça dure!

DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT



Garniture étanche en caoutchouc butyle dans chaque joint des panneaux. Persiennes réglables dans tous les murs de bout non fenêtrés. Boulons robustes de 3/4" avec rondelles permanentes en nylon. Semelle continue à poutre d'acier à section en U boulonnée à la fondation... éliminant la corrosion. Acier galvanisé de forte épaisseur formé, par laminage, en panneaux de 41" résistants aux contraintes.



Caoutchouc éponge interposé entre la semelle, la fondation, entre les murs de bout et la toiture incurvée pour bien protéger l'intérieur de l'humidité.

ROUTE 47
ROUTE 21
ROUTE 20
ROUTE 67
ROUTE 68
VERS MONTRÉAL



PREFABEC INC.

TEL.: (514) 467-3348
861-7653

1475, BOUL. DE L'INDUSTRIE, BELOEIL, P. QUÉ.

J'aimerais obtenir plus de renseignements:

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code Postal _____ Téléphone _____
Route pour se rendre à la ferme _____

TCN 29-1-75



Société du crédit agricole

Farm Credit Corporation

prêts agricoles

Un service FÉDÉRAL de crédit et de consultation financière offrant:

1. **DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES À LONG TERME** visant à aménager des exploitations agricoles rentables.
2. **DES PRÊTS DE SYNDICAT** visant à faire échec au coût élevé de la possession individuelle des machines et des bâtiments.

Communiquez avec le conseiller en crédit SCA de votre région ou écrivez à:

Société du crédit agricole, Place Laurier, Suite 410B, Casier Postal 3600, 2700 boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec, P.Q. G1V 4C7

700 personnes à l'audience de la RMA

Même la vaste salle de l'auditorium des Galeries d'Anjou, en banlieue de Montréal, n'était pas assez grande pour accueillir tous ceux qui ont tenu à assister à la dernière audience de la

par Pierre COURTEAU

Régie des marchés agricoles sur les requêtes en augmentation des prix du lait de classe 1. Plus de 700 personnes dont le tiers environ étaient des producteurs et la balance des consommateurs ont suivi attentivement la présentation des factums et mémoires.

La requête de la Fédération des producteurs de lait du Québec, telle que définie dans la TCN du 22 janvier, représente comme on le sait une majoration de \$11.13 à \$13.39 du 100 lbs, soit l'équivalent d'une hausse de .05 à .06 cents la pinte si elle est agréée. Essentiellement, la FPLQ reprend la formule de calcul du coût de production déjà soumise à la Régie en septembre 1974, en y appliquant un mécanisme d'indexation du coût de production. La dernière demande se limitait à \$12.50 tout en stipulant en coût effectif de \$13.01. C'est ce dernier prix indexé qui augmente à \$13.39.

Une étape importante

Le président et porte-parole de la Fédération, M. Marcel Mailloux a notamment fait valoir que le producteur de lait veut cesser d'être un laissé-pour-compte et être enfin considéré à sa juste valeur. La demande des producteurs de lait de consommation, a insisté M. Mailloux, doit déboucher sur un alignement définitif vers la reconnaissance des coûts de production. "Notre demande n'est pas contestée par qui que ce soit et je ne vois pas pourquoi la Régie ne pourrait enfin nous donner satisfaction", a aussi mentionné le président Mailloux. Pour sa part, le président général de l'UPA, M. Paul Couture, a déclaré que la présence de cette organisation se voulait un témoignage d'appui à l'endroit des producteurs de lait nature. Une décision favorable de la Régie, a-t-il ajouté, servira autant les intérêts des producteurs que ceux des consommateurs. À ce sujet, il a été rappelé que le volume de production du lait menace de s'abaisser à des ni-

veaux inquiétants si les prix ne s'améliorent pas suffisamment.

Les consommateurs

Ceux-ci, malgré la présence d'une multitude de pancartes protestant des niveaux élevés des prix du lait vendu au détail, ne contestent pas la demande fondamentale des producteurs de lait. Autant l'Association des consommateurs du Canada (section québécoise) que les ACEFS du Québec (Associations coopératives d'économie familiale) semblent sensibilisés aux problèmes des producteurs. Pour une, l'Association des consommateurs préconise avec la Corporation québécoise des diététistes une subvention à la production plutôt qu'une hausse au niveau des prix de détail. Les ACEFS réclament quant à eux un sursis en raison des augmentations encore récentes qu'ont déjà encourues les consommateurs. Le porte-parole des ACEFS, M. Doré, a dit par ailleurs soupçonner "certains agents cachés du secteur économique — qui ne sont pas les producteurs — de vouloir se servir des profits et dividendes plus gras à même le pouvoir d'achat des travailleurs et des consommateurs du Québec." Dans ce sens, M. Doré considère la formule d'indexation acceptable dans son principe, mais dangereuse dans son application parce qu'elle pourrait servir d'autres intérêts. Il faudrait que les coûts des intrants situés en amont du producteur et certaines dépenses d'opération tombent sous le contrôle de la RMA. On demande aussi à la Régie de faire pression pour que soit mise en application une formule mixte de subsides et d'indexation de l'impôt payé par les producteurs de lait du Québec pour 1974-75. On exige enfin que la Régie fasse pression auprès du gouvernement pour obtenir, si besoin est, les crédits nécessaires ou s'il y a lieu, les amendements à sa loi afin de se pencher sur les opérations commerciales des producteurs d'intrants qui sont dans la majorité des cas de puissantes sociétés souvent multinationales.

Délai refusé

Le président de la Régie des marchés agricoles, M. Benoît Lavigne, a refusé séance tenante le sursis réclamé par les consommateurs. Un délai avait égale-

ment été réclamé par le Conseil de l'industrie laitière. Selon M. Lavigne, la RMA n'a d'autre alternative que de rendre ses ordonnances, quitte à ce que les intéressés logent un appel auprès du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Parmi les requêtes entendues, on peut noter enfin une demande d'ajustement d'un demi-cent la pinte du Conseil de l'industrie laitière et une hausse de 9.6% à 12% du profit brut des détaillants en alimentation (ceux qui vendent le lait au comptoir.) En outre, les industriels laitiers souhaitent qu'on ramène de 2c à 1c la pinte l'écart dans le prix du sachet de trois pintes comparé au prix à la pinte, de même qu'un abaissement à 1c la pinte du différentiel de prix des laits modifiés couverts par ordonnance.



M. Marcel Mailloux, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec.



Une partie des quelque 700 participants à la récente audience de la RMA sur les prix du lait de la classe 1.

La production d'oeufs de consommation réduite de 10% à compter de février

Lors d'une réunion qui a eu lieu à Ottawa, vendredi le 17 janvier et qui regroupait les membres de l'Office canadien de Commercialisation des oeufs (O.C.C.O.), des membres de la Régie des Marchés agricoles provinciale et des membres des Offices des oeufs provinciaux, il a été décidé de réduire de 10% le quota national de production d'oeufs.

D'ailleurs le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, gendement insisté sur la nécessité de l'équilibre entre l'offre et la demande afin de palier à des situations qui autrement ne pourraient aller qu'en s'aggravant.

Les administrateurs de la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec ont pris connaissance de cette décision et après l'avoir étudiée, ont convenu que la production se devait d'être diminuée afin de limiter les surplus d'oeufs et de ce fait permettre aux aviculteurs d'avoir un revenu plus stable. Nous demandons donc à tous les producteurs d'oeufs de la province de Québec comme il sera demandé à tous ceux des autres provinces de diminuer de 10% leur production, et ce à partir du 1er février 1975.

Les producteurs sont assurés qu'en répondant avec empressement à cette demande, ils assureront le succès de cette opération et, par conséquent ressentiront plus rapidement les effets du but visé.

La Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, Ovila Lebel, président

Pertes de bovins en 1974

Le Dr Camille Julien, sous-ministre adjoint de l'Agriculture au Québec, sera présent à l'ITA de St-Hyacinthe mercredi le 5 février prochain, à 1h.30 p.m. pour expliquer les politiques du MAQ concernant les pertes de bovins en 1974, pour éclaircir les réclamations

de pertes qui n'ont pas été remboursées et pour informer les producteurs sur le nouveau programme pour l'année 1975.

Communiqué
Fédération de l'UPA
de St-Hyacinthe

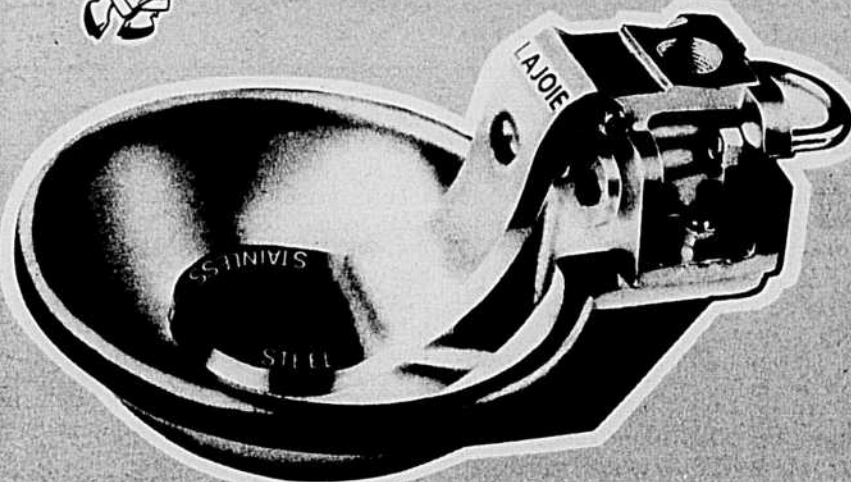
NOUVEAU!

ABREUVOIR ANTI-SIPHON

*474



LAJOIE



- Complètement à l'épreuve de la rouille
- Le plus facile à démonter sur le marché
- Surface inclinée entourant le tuyau d'approvisionnement évitant ainsi toute corrosion par l'eau

- Ne cogne pas
- Incassable
- Fabriqué en aluminium avec alliage de magnésium
- Peut s'installer sur tout genre de stalle
- Jet d'eau auto-nettoyant
- Garde l'eau propre

Les producteurs laitiers obtiendront une information plus complète sur l'exclusif abreuvoir anti-siphon LAJOIE en écrivant à:

R.A. LAJOIE LIMITÉE, ST-PIE, CTE IBERVILLE, P. QUE



Une partie de la délégation québécoise à l'assemblée annuelle de la FCPL. On remarque au premier plan, deuxième à gauche, M. Pierre St-Martin, président de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, qui discute avec le journaliste Michel Roesler de La Presse, Roch Morin, directeur général de la FPLQ et Robert Brochu, administrateur de la Fédération.

Nouvel exécutif de la FCPL

M. Jim McCague, représentant de l'Association Holstein Friesian du Canada et délégué de l'Ontario à la Fédération canadienne des producteurs de lait a été nommé à la présidence de ce dernier organisme à l'occasion de l'assemblée annuelle tenue à Montréal. M. McCague succède à M. Roland Pigeon, qui a complété un terme de deux ans à titre de président.

Outre M. Pigeon qui demeure à l'exécutif national en tant que président ex-officio, les autres membres élus sont

MM. Gordon Park, de la Colombie-Britannique, 1er vice-président, Ken McKinnon, Ontario, second vice-président, Pierre St-Martin du Québec et W.H. Sherwood, du Nouveau-Brunswick, membres de l'exécutif. Au niveau du conseil d'administration, le nombre des représentants varie selon l'importance des délégations provinciales. MM. Paul Couture, Marcel Mailloux et Roger Ménard complètent les effectifs québécois avec MM. Pigeon et St-Martin.



Deux membres de l'exécutif provincial de l'UPA, MM. Germain Lefebvre, 2e vice-président général et Xavier Fortin, qui ont suivi de près les délibérations de l'assemblée annuelle de la FCPL à titre d'observateurs. Plusieurs producteurs venus de différentes régions de la province ont également profité du fait que la réunion nationale se tenait à Montréal pour y assister.

Le bilan agricole de 1974

Le revenu net des agriculteurs québécois a baissé de 9% en 1974 par rapport à l'année précédente, malgré une augmentation de la production de 4%. Par contre les coûts d'exploitation et de

dépréciation ont grimpé de 23%.

Avec un rythme d'expansion de 3%, la production laitière s'est accrue de façon satisfaisante selon le ministre Toupin qui livrait ce bilan aux journalistes. Le cheptel laitier est en expansion et les rendements à la hausse. La production porcine est également en pleine expansion. Le secteur de la volaille a connu certaines difficultés liées à l'entrée de quantités croissantes de volailles américaines et aux difficultés d'adaptation aux contingentements de certains producteurs.

Comme chacun sait, les principales victimes de l'année 1974 demeurent les producteurs bovins qui ont enregistré des revenus inférieurs de 25% à ceux de l'année précédente. Dans le secteur des fruits et légumes la situation s'est avérée favorable.

La contamination du boeuf

10% des magasins d'alimentation vendraient du boeuf haché contaminé par des salmonelles. Telle est du moins la conclusion de l'enquête nationale conduite par le ministère canadien de la santé.

N.D.L.R.

Les retards dans la livraison de la TCN sont devenus particulièrement marqués, surtout dans la région de Montréal. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs, tout en reconnaissant qu'il n'y a là aucune responsabilité de notre part. Les problèmes que connaissent les postes actuellement touchent tout l'ensemble du courrier, mais affectent davantage le service deuxième classe.

\$11.55 et indexation

Le nouvel énoncé de politique de la Fédération canadienne des producteurs de lait

Essentiellement, l'énoncé final de la politique adoptée par la Fédération canadienne des producteurs de lait en vue de la prochaine politique fédérale 1975-76 comporte les facteurs et principes qui suivent quant à l'établissement du coût de production, du prix de base et de l'indexation du 100 lb de lait de transformation.

1— La 33e assemblée annuelle de la FCPL réclame d'abord un ajustement immédiat de \$9.41 à \$10.63 du prix de base, calculé au troisième trimestre de 1974; par "immédiat", le document précise que les producteurs entendent "quelques jours" et non "quelques semaines".

2— Le relèvement du prix de base de \$10.60 à \$11.55 environ, d'après certains calculs préliminaires. (La demande du Québec s'établissait à \$11.89). Quant à la hausse de quelque .95¢ consentie par les délégués des autres provinces par rapport à leur objectif initial, elle s'explique de la manière suivante: on convient désormais d'un facteur de productivité de 1.05 heures de travail pour produire 100 livres de lait industriel au lieu d'une heure et un niveau de rémunération du travail correspondant au salaire touché par la main-d'œuvre spécialisée dans l'industrie, à comparer avec la moyenne du taux de salaire industriel. La période utilisée est celle de 1970 à 1972.

3— Une indexation officielle du prix de base, dont le principe a été reconnu par le ministre de l'Agriculture Whelan dans son allocution du 22 janvier, est d'autre part réclamée pour rajuster régulièrement le revenu des producteurs. Ce système qui doit être mis en place dès le 1er avril 1975 s'appuie sur une formule dite économique et sera soumis à un essai pour une période de 12 mois. Une telle formule est censée refléter l'évolution des coûts et revenus en plus de tenir un certain compte de l'évolution de l'industrie laitière par rapport à l'ensemble de l'économie et des autres secteurs de l'industrie agricole. Le point de vue de la délégation québécoise au chapitre de l'indexation est demeuré le même: les ajustements périodiques doivent s'appuyer sur les réalités économiques de la ferme laitière et non sur un ensemble de facteurs tels qu'énumérés plus haut. Voilà pourquoi en dernier recours les autres provinces ont convenu de mettre leur formule à l'essai pour un an, quitte à la reviser après coup.

4— Ce tournant critique auquel réfère le document de la FCPL exige également une sécurité des prix pour les producteurs de crème et les mêmes objectifs édictés pour les producteurs de lait de transformation s'applique en conséquence aux expéditeurs de crème du pays.

P.C.



La race bovine canadienne de Hereford n'est pas aussi commune en Ontario, Québec et dans les Provinces Maritimes, qu'elle l'est dans l'ouest; mais "VOUS POURRIEZ NEGLIGER UNE BONNE CHOSE."

Voici quelques faits au sujet de la plus Grande Race:

Les Herefords sont élevés au Canada depuis 1860. Les enregistrements de races en 1973 étaient les suivants:

Hereford	71,092
Angus	19,660
Shorthorn	8,750

41.6% de toutes les inséminations en 1973 étaient de taureaux Canadiens Hereford.

43.6% de tous les bovins figurant dans les tests de rendements de l'enregistrement provincial et fédéral de 1972/73 étaient de la race Hereford.

Étudiez la question et investissez dans un nouveau genre de vie. Le genre Hereford. Pour de nombreuses raisons, la plus grande race bovine du Monde et du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, écrivez à l'adresse suivante:

The Canadian Hereford Assoc.
1706 First Street S.E.
Calgary, Alberta

RACE CANADIENNE HEREFORD



M. Paul Couture, président général de l'UPA et délégué à la FCPL (au centre) a effectué quelques-unes des principales interventions à cette 33e réunion annuelle. Il est accompagné de MM. Maurice Mercier, à gauche, secrétaire de la Fédération des producteurs de lait du Québec et directeur de la Mise en marché à l'UPA, et Henri Dorval, secrétaire-adjoint de la Fédération et délégué, M. Armand Guérard, premier vice-président général de l'UPA et également délégué officiel n'apparaît pas sur la photo, de même que M. Marcel Mailloux, président de la FPLQ.

Les autres provinces se rallient au revenu de l'ouvrier spécialisé et à une moyenne de \$1.05 heure au 100 lb

Si le gouvernement fédéral n'intervient pas promptement pour porter le rendement du lait industriel et de la crème produite à la ferme à des niveaux suffisants et pour restaurer

de parvenir à un consensus avec l'État fédéral sur la ligne de conduite à suivre. De toute manière, la FCPL désire elle-même mettre à l'essai sa propre formule pour une période de 12 mois.

Dans le passé, a fait valoir un des porte-parole de la délégation québécoise,

par Pierre COURTEAU

un système équitable et fiable de rajustement des revenus, il risque fort de porter un coup fatal à toute l'industrie.

Une telle constatation puisée à même le nouvel énoncé de politique laitière adopté le 23 janvier par l'assemblée générale de la Fédération canadienne des producteurs de lait revient à quelques variantes près chaque année. La demande se fait cependant plus pressante et surtout beaucoup plus précise en 1975 alors que les délégués ont assorti leur requête de méthodes de calcul pour parvenir à un prix minimum de \$11.50 les 100 livres au 1er avril 1975, plus les rajustements réguliers de ce revenu au moyen d'une formule d'indexation. On retrouvera d'ailleurs dans un texte ci-contre (page 6) l'essentiel de la demande des producteurs en termes monétaires.

Dès le début de l'assemblée, le président général de l'UPA, M. Paul Couture a cerné les principaux points sur lesquels il y avait divergence de vues entre le Québec et les autres provinces. Le revenu moyen de l'ouvrier spécialisé comparé avec celui du travailleur industriel, la moyenne de 1.05 heure pour la production de 100 lb de lait et une formule d'indexation axée sur les réalités économiques de la ferme laitière ont, de fait, constitué l'essentiel de la discussion entre les délégués par la suite. On s'est finalement entendu pour accorder un meilleur revenu horaire au producteur, c'est-à-dire en s'appuyant sur le salaire de l'ouvrier spécialisé. De même, il fut considéré tout compte fait que la proposition initiale d'une heure pour produire chaque 100 livres de lait représente une exigence trop rigoureuse au plan de la productivité. Quant à la formule économique d'indexation mise de l'avant par les autres provinces et entérinée par la FCPL, elle fera d'abord l'objet d'urgentes consultations avec le ministère de l'Agriculture et la Commission canadienne du lait afin

coise, on a toujours insisté sur la notion d'une production au meilleur prix possible, c'est-à-dire au plus bas coût. L'approche, cette fois, est différente en ce sens qu'on introduit dans les coûts un revenu jugé satisfaisant et susceptible d'inciter les jeunes à entrer et à demeurer dans la production laitière. En quelque sorte, a expliqué un autre, il s'agit de renverser la vapeur et au lieu de toujours tenir compte de ce que pourrait en penser le gouvernement, il faut plutôt les devancer, s'assurer de nos besoins et aller les défendre auprès des autorités compétentes.

Le nouveau prix de base réclamé par la FCPL (qui se situera vraisemblablement à \$11.55 ou \$11.50 une fois que seront complétés les calculs nécessaires) se compare à un objectif immédiat de \$10.60. Cet objectif provisoire n'est pas satisfait cependant avec la politique intérimaire annoncée le 24 janvier et qui porte le prix de soutien actuel de \$9.41 à \$10.02 les 100 livres. Est-il nécessaire de répéter qu'en ce qui concerne l'objectif du 1er avril 1975, les délégués déclarent dans leur énoncé de politique (rendu public avant l'annonce du ministre Whelan)

que la confiance des producteurs envers les intentions et les objectifs du fédéral s'est renforcée lentement. On y ajoute toutefois que cette confiance subira un recul si, au cours des quelques prochains mois, des politiques indispensables à une sécurité à long terme du producteur, établie sur une base de justice, ne sont pas mises en place... L'avenir de l'industrie, ajoute plus loin le document, dépend de la quantité de capitaux et de confiance professionnelle que les jeunes producteurs déjà engagés dans l'industrie ou sur le point d'y entrer seront prêts à investir. Ceci exige un engagement à long terme sur les deux plans et l'appui du fédéral devra être en conséquence.

Quant au système d'indexation, on insiste sur le fait que celui-ci ne saurait être satisfaisant à moins que le prix de base ne soit établi à un niveau juste et raisonnable. Le revenu de base préconisé et les ajustements périodiques qui y seront assortis constituent aux yeux des producteurs laitiers du Canada un complément indispensable à l'actuel régime de gestion des approvisionnements.



Quelques membres de la délégation de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec: dans l'ordre habituel, MM. Réal Michaud, administrateur, François Petit, directeur général adjoint et Roger Ménard, vice-président.

Producteurs agricoles différez vos impôts

Souscrivez au plan de retraite enregistré développé par les Coopérants

EFAC est un plan à la dimension des besoins des producteurs agricoles

Principales caractéristiques:

- Un taux d'intérêt fort intéressant.
- Pas d'impôt sur les intérêts au cours de la période d'accumulation.
- Les montants que vous souscrivez sont conditionnés par votre revenu. En effet, vous n'êtes pas engagés à verser un montant fixe à chaque année. EFAC est très flexible. Une année vous versez un montant, une autre année un autre montant, etc... Vous n'êtes même pas tenu de faire des versements chaque année.

Une autre façon de différer vos impôts

Avez-vous:

- Réalisé un gain de capital?
- Disposé de vos inventaires (animaux)?
- Fait l'objet d'une récupération de capital (vente d'instruments)?

Vous savez, sans doute, que ces revenus extraordinaires sont imposables au cours de l'année à moins que vous vous prévaliez des dispositions de la loi de l'impôt permettant différentes méthodes d'étalement de revenu. La plus importante, à notre avis, est celle de l'étalement sur les années futures. L'achat d'une rente à versements invariables est le placement le plus approprié dans les cas de cette nature.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels, consultez le Siège Social de la Compagnie ou le service d'impôt de votre Fédération de l'UPA ou encore adressez-vous à un de nos représentants.



LES COOPÉRANTS
compagnie mutuelle d'assurance-vie

Siège social: Montréal



LA CONJONCTURE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE AU QUÉBEC EN 1974

Partout dans le monde, encore en 1974, l'agriculture a dominé la scène de l'actualité. Alors que les approvisionnements en grains demeurent déficitaires sur le plan mondial, la demande continue à demeurer ferme. Cette situation se traduit par une accélération des coûts de l'alimentation animale qui ne manque pas d'entraîner des répercussions dans tout le secteur de l'agriculture et de l'alimentation.

"Avec un taux de 4%, l'expansion de la production agricole au Québec a conservé en 1974 un rythme normal. Les recettes monétaires ont progressé également mais devant l'ampleur des frais d'exploitation le bilan de l'année agricole sur le plan des revenus nets n'est pas satisfaisant comme en 1973," a souligné le ministre de l'agriculture, Monsieur Normand Toupin.

Monsieur Toupin a également rappelé que les fluctuations des revenus en agriculture ont été maintes fois observées dans le passé. Ces fluctuations s'expliquent par la nature biologique des productions agricoles, par l'influence du climat, par l'irrégularité de l'offre, par l'inélasticité de la demande alimentaire par rapport aux prix et aux revenus, etc... "Le MAQ est persuadé que les fluctuations des revenus en agriculture ne sont pas toujours évitables et c'est pourquoi j'ai déposé un avant-projet de loi de stabilisation des revenus agricoles visant à atténuer, dans toute la mesure du possible, les variations des revenus agricoles et d'apporter une solution équitable au problème de l'instabilité des revenus" a poursuivi le Ministre.

Les productions laitières, bovine et porcine

La production laitière au Québec avec une augmentation de 3%, à rapprocher d'une baisse de 1.2% pour l'ensemble du Canada, s'est accrue de façon satisfaisante; le cheptel laitier est en expansion et les rendements à la hausse. Les effectifs du cheptel porcin se sont également accrus et la production porcine a enregistré un taux de croissance nettement supérieur aux années précédentes si bien que le degré d'auto-provisionnement du Québec en viande porcine a augmenté de façon sensible. Par ailleurs, le secteur de la production bovine au Québec, comme ailleurs en Amérique du Nord, s'est fortement ressenti des tensions découlant de la surproduction sur le plan mondial consécutive à la reconstitution des troupeaux de boucherie depuis 3 ans.

Volailles et oeufs

En ce qui concerne le secteur de la volaille, des problèmes sont apparus suite aux difficultés d'ajustement aux quotas par certains producteurs, à l'entrée en quantités croissantes de volailles américaines et à des difficultés syndicales au niveau des abattoirs. Ces difficultés sont maintenant en voie d'être résolues; en effet, les mesures adoptées par les producteurs portent notamment sur un déstockage et une réduction de la production. L'évolution du marché des oeufs a été perturbée en 1974 dans une très grande mesure par le non-respect des engagements des producteurs canadiens. En effet, le Québec qui ne produit pas encore la totalité de ses besoins ne peut être tenu comme principal responsable des perturbations dans ce secteur. Les conditions de croissance ordonnée du marché des oeufs vont s'améliorer progressivement dans la mesure où les modalités prévues par le plan National de Commercialisation pour éviter les remous causés par la surproduction seront respectées par toutes les provinces et dans la mesure où le gouvernement fédéral va réglementer le commerce

d'importation des oeufs pour qu'il soit compatible avec le maintien de prix rémunérateurs pour les producteurs et avec un niveau de stock susceptible d'éviter des perturbations sur les marchés.

Les céréales

Sur le plan céréalier, les résultats au Canada n'ont pas répondu aux espoirs et les récoltes des principales céréales ont été moins abondantes en 1974 qu'en 1973. Au Québec, malgré un printemps tardif, la production de céréales peut être considérée comme acceptable; elle s'établit à 43.4 millions de boisseaux en hausse de 26% sur 1973. À l'exception de l'avoine, les superficies ont augmenté pour la plupart des céréales; sauf pour le maïs-grain, les rendements sont dans l'ensemble meilleurs en 1974 qu'en 1973.

Fruits et légumes

En ce qui concerne les fruits et légumes, les encadrements au printemps ont accusé quelques retards, mais sous l'influence d'un climat favorable en juin, la croissance des légumes s'est accélérée. Les superficies en 1974 se sont accrues de 12.8% et les prix moyens sur les marchés de Montréal, pour les principales variétés, ont enregistré des hausses en 1974.

Secteur de la transformation

En ce qui concerne les industries de

transformation de produits agricoles, elles ont été, comme les autres industries, affectées par l'accroissement des prix des matières premières. Les hausses de prix dans le domaine de l'alimentation résultent à la fois d'une pénurie de l'offre, de coûts de production élevés et d'un renforcement des anticipations inflationnistes. En moyenne, pour les 8 premiers mois de 1974, l'indice des prix de vente dans l'industrie des aliments et boissons s'est accru de 20.0%. La production des industries des aliments et boissons a été de 2.2% supérieure à celle de 1973.

Les revenus

Sur la base des données préliminaires des 10 premiers mois de l'année, les recettes monétaires de l'agriculture du Québec en 1974 se sont accrues de 16% par rapport à 37.1% pour l'agriculture canadienne. Ce taux de progression très élevé pour le Canada s'explique par l'augmentation très sensible du prix des céréales. Au Québec, les recettes monétaires ont atteint en 1974 \$1.1 milliard, soit 12% des recettes globales de l'agriculture canadienne. Les recettes provenant de la vente de produits laitiers, qui représentent 36% des recettes totales, ont atteint \$400 millions, soit une augmentation de 28% sur 1973. Cette progression des revenus laitiers s'explique par l'effet conjugué d'une lé-

gère augmentation de production (3%) et de fortes augmentations de prix (en moyenne 19%).

Le deuxième poste en importance a été celui de la production porcine qui a rapporté 189 millions, soit 16.8% de plus qu'en 1973; cette augmentation est imputable surtout à une expansion de la production (+19%) puisque les prix moyens ont enregistré un léger fléchissement (-4.2%).

La situation dans le secteur de la viande bovine au Québec a été décevante et les recettes en 1974 pourraient accuser une baisse de 25% pour s'établir à \$100 millions. Cette baisse des recettes s'explique par un niveau élevé de production caractéristique du sommet du mouvement cyclique amorcé il y a 3 ans. La production de bovins de boucherie au Québec est une production récente, encore peu organisée, et les producteurs ont plus durement ressenti les effets de l'évolution peu favorable des prix reçus.

Au chapitre de la volaille, les recettes devaient atteindre environ \$155 millions, en hausse de 16% sur 1973 et celles des oeufs, environ \$38 millions, en progression de 12%. Au total, les ventes d'animaux et de produits animaux ont rapporté \$882 millions par rapport à \$776 millions, en 1973 (les subventions non comprises).

En ce qui concerne les revenus provenant des produits végétaux, ils se sont élevés à \$113 millions par rapport à \$90 millions en 1973. Les recettes provenant de la vente des pommes de terre, en croissance de 61%, ont totalisé \$39.8 millions, celles provenant des légumes, \$32.1 millions, en hausse de 26.6% sur 1973.

La hausse des recettes monétaires, qu'on évalue à 16%, ne donne naturellement pas une image fidèle de la situation agricole. La conjoncture de 1974 s'est à nouveau caractérisée par une persistance à la hausse des frais d'exploitation qui n'a pas manqué d'agir au niveau des revenus nets. On peut estimer les frais d'exploitation et de dépréciation pour 1974 à environ \$915 millions, une augmentation de 23% sur 1973.

À la lumière des données actuelles, la situation apparaît fondamentalement différente de celle des trois dernières années alors qu'on avait enregistré une progression plus rapide des revenus bruts que des frais d'exploitation.

L'évolution des prix reçus sur les prix payés s'est reflétée en 1974 par une légère détérioration des termes d'échange. Cette détérioration, heureusement, n'annule pas les gains de productivité réalisés par les producteurs, ce qui s'est souvent observé dans le passé.

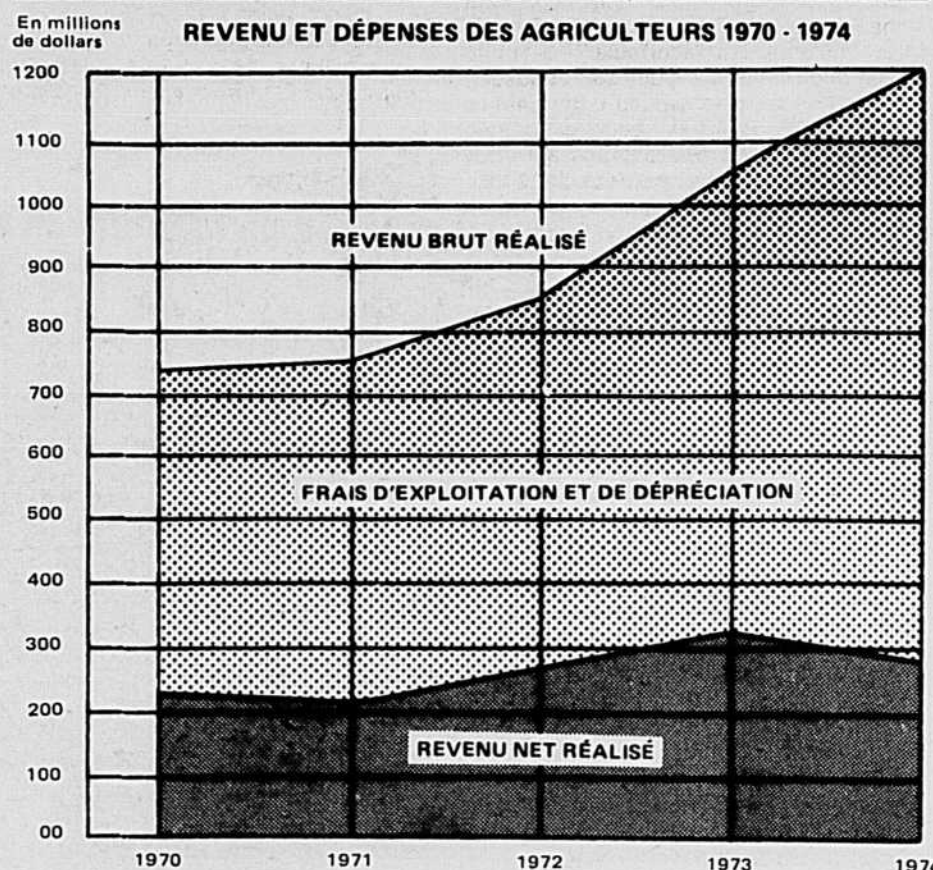
Le renversement de la situation en 1974 va se traduire par une baisse de 9% des revenus nets réalisés pour l'ensemble de l'agriculture; ces derniers se chiffrent à environ \$290 millions. Il n'est pas possible de déterminer les revenus nets réalisés pour chacune des productions mais il est certain que les producteurs laitiers, pour qui les recettes monétaires se sont accrues de 28%, ont réalisé en 1974 des revenus nets plus élevés qu'en 1973.

Au cours de l'année, les diverses mesures d'aide adoptées par le gouvernement à l'intention des producteurs représentent un montant total de \$22.8 millions. Les agriculteurs bénéficieront dès le début de cette année de l'impact des mesures d'aide adoptées par le gouvernement provincial. Cette somme porterait les revenus nets réalisés en 1974 à \$312.8 millions.

La fluctuation des revenus agricoles est un phénomène connu: au cours des 10 dernières années, on a constaté que



Lors de la conférence de presse sur la conjoncture de l'économie agricole de 1974.



La conjoncture...

les revenus nets ont baissé 3 années contre 7 années de hausse. Partant de cette constatation, et persuadé que les fluctuations des revenus freinent une évolution normale de l'agriculture, le MAQ vient de faire connaître un avant-projet de loi visant à stabiliser les revenus agricoles. Cette loi va donner aux agriculteurs une bonne garantie de progrès stable à long terme. La mise en place du mécanisme prévu va permettre d'associer directement l'agriculteur à la poursuite de l'objectif de stabilisation des revenus.

Les décisions survenues en 1974 sur le plan législatif constituent une accélération de la mise en place d'une politique agricole adaptée à l'évolution des besoins du Québec agricole et alimentaire. Le succès de cette politique dépendra grandement de la réponse des principaux intéressés.

Une journée intéressante sur la betterave sucrière

QUÉBEC — La Raffinerie de sucre de Québec organise, en collaboration avec le bureau régional du Richelieu du ministère de l'Agriculture du Québec, une journée sur la betterave sucrière qui se tiendra à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, le 6 février prochain.

Cette journée, qui s'adresse à tous les agriculteurs, et non pas seulement aux producteurs actuels de betteraves, commencera à 10 heures du matin et abordera la plupart des aspects propres à cette culture.

Programme de la journée

Tout d'abord, M. Gilbert Sylvestre, ingénieur agronome et professeur à

l'Université Laval, parlera du drainage souterrain, du compactage et du nivellement du sol. Puis, M. Gérard Godbout, agronome au laboratoire des sols de La Pocatière, abordera l'importance de l'analyse du sol pour déterminer les besoins en fertilisation de la betterave.

Pour sa part, M. J.-P.-A. Legault, consultant en main-d'œuvre agricole au ministère fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, traitera du recrutement de la main-d'œuvre, principalement en ce qui concerne l'éclaircissage de la betterave, tandis que M. Louis Pigeon, de la section de la betterave sucrière à la Régie de l'assurance-récolte du Québec, exposera de quelle façon cette culture est touchée par l'assurance-récolte.

Au cours de l'après-midi, M. Bruno Bellemare, agronome et directeur du service agricole à la Raffinerie de sucre de Québec, entretiendra l'assistance de la préparation du sol, des semences, de la méthode des semis clairs et de la machinerie.

Un dernier aspect de la culture de la betterave sucrière sera touché par M. Pierre Lavigne, malherbologiste à la division de la Défense des cultures du ministère de l'Agriculture du Québec, qui parlera de l'utilisation des herbicides dans cette culture et de leurs modes d'application, avant d'aborder un certain nombre de projets d'expériences.

Production et économie

M. Yvan Jacques, sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture du Québec et directeur général de la Raffi-

nerie de sucre, exposera ensuite les projets d'expansion de la Raffinerie, puis il expliquera en quoi consiste le contrat



offert en 1975 aux producteurs de betteraves.

Puis, M. Gaétan Lussier, sous-ministre de l'Agriculture du Québec, qui est aussi président du conseil d'administration de la Raffinerie, parlera de la place de l'industrie du sucre dans l'économie québécoise.

Enfin, la conclusion de la journée sera tirée par M. J.-Bernard Prieur, coordonnateur du bureau du ministère de l'Agriculture du Québec pour la région du Richelieu.

Avis important pour les agriculteurs-employeurs

QUÉBEC — Les agriculteurs qui ont toujours à leur emploi de la main-d'œuvre additionnelle en vertu du programme gouvernemental d'entraînement de la main-d'œuvre agricole désavantagée sont priés de prendre note que, depuis le premier janvier 1975, certains changements ont eu lieu en ce qui concerne les déductions à faire sur les chèques de paie de leur(s) employé(s).

Ainsi, le montant que l'agriculteur-employeur doit retenir du salaire de son employé pour l'impôt fédéral n'est plus le même depuis le premier janvier dernier.

Ce montant a changé d'abord parce que le taux d'imposition du gouvernement fédéral a été modifié depuis le début de l'année civile en cours.

Les autorités du ministère de

l'Agriculture du Québec conseillent donc à l'agriculteur-employeur de se procurer immédiatement les nouvelles tables de "Déductions d'impôt sur le revenu à la source-Revenu Canada". Ces tables portent, en 1975, le numéro 230-230A alors qu'elles portaient, en 1974, le numéro 162-162A.

D'autre part, l'agriculteur-employeur verra également à faire remplir à son employé une nouvelle formule TD-1 intitulée "Déclaration de l'employé pour la déduction de l'impôt fédéral". Sur le TD-1 émise pour l'année 1975, l'agriculteur-employeur constatera que les exemptions personnelles de base auxquelles à droit son employé sont passées de \$1706.00 à \$1878.00 en 1975. D'autres modifications touchent les exemptions que peut demander un employé qui a des personnes à sa charge.

Les tables 230-230A et la formule TD-1 aideront l'employeur à effectuer correctement le chèque de ses employés tout au moins en ce qui concerne le gouvernement fédéral, puisque la contribution de l'employé au Régime d'Assurance-chômage n'a pas changé en 1975; le montant à déduire pour ce dernier item est donc le même qu'en 1974.

Quant aux déductions à effectuer, à la source, pour le compte du gouvernement du Québec (impôt provincial, contribution au Régime de rentes du Québec et contribution au Régime d'assurance-maladie du Québec), il n'y a que le montant à retenir pour l'impôt provincial qui peut changer en 1975 du fait que l'employé peut réclamer (sur la formule TPD-1) une exemption de \$1350 pour son épouse si celle-ci ne travaille pas ou gagne moins de \$500.00. En 1974, cette exemption pouvait être réclamée si l'épouse ne travaillait pas ou gagnait moins de \$250.00.

Toutefois, pour effectuer la retenue de l'impôt provincial, l'agriculteur-employeur doit consulter les mêmes tables qu'en 1974, soit les tables 10-10A (Déductions à la source-ministère du revenu du Québec).

Le ministère de l'Agriculture du Québec espère donc que tous les agriculteurs-employeurs tiendront compte de ces changements. Il les informe également qu'ils peuvent se procurer les nouvelles tables émises par le gouvernement fédéral aux endroits suivants:

- Bureau de district d'impôt fédéral, 165 sud, rue Dorchester, Québec;
- Bureau de district d'impôt fédéral, 50 rue Couture, C.P. 1,300 Sherbrooke;
- Bureau de district d'impôt fédéral, 11 est, rue Mc Quig, Rouyn;
- Édifice du Revenu national, 305 ouest, boul Dorchester, Montréal, P. Québec.

N.D.L.R.: Ce texte n'est produit seulement qu'à titre d'information; il n'engage en rien la responsabilité du ministère de l'Agriculture du Québec.

L'agriculture... aujourd'hui

Lors des deux dernières émissions de la semaine du 27 janvier de l'émission "L'Agriculture... aujourd'hui" le ministère de l'Agriculture du Québec a le plaisir d'accueillir monsieur Louis-Robert Richer, chef de la division de l'économie et de la production au Ministère qui nous parle des problèmes rencontrés en gestion de ferme. D'autre part la semaine du 3 au 7 février, l'émission sera consacrée à un dossier sur les céréales. En effet, Roger Drolet du Service de l'information du ministère de l'Agriculture du Québec vous livrera tous les secrets sur la production domestique de ces denrées. L'émission est diffusée sur la plupart des stations de radio privées du Québec.

POSTES DE RADIO PARTICIPANTS

	HEURE
ALMA (CFGT)	7h50 a.m.
CHICOUTIMI (CJMT)	5h40 a.m.
CORNWALL (CFML)	6h50 a.m.
DOLBEAU (CHVD)	6h50 a.m.
DRUMMONDVILLE	
(CHRD-CFDM-FM)	6h15 a.m.
GRANBY (CHEF)	6h30 a.m.
JOLIETTE (CJLM)	6h20 a.m.
LA POCATIÈRE (CHGB)	6h45 a.m.
LONGUEUIL (CHRS)	6h40 a.m.
MONT-LAURIER (CKML)	7h20 a.m.
MONTMAGNY (CKBM)	7h15 a.m.
NEW CARLISLE (CHNC)	7h08 a.m.
QUÉBEC (CKCV)	6h15 a.m.
RADIO-CANADA (CBV)	Dans les cadres de l'émission D'un soleil à l'autre
RIVIÈRE-DU-LOUP (CJFP)	6h55 a.m.
ROBERVAL (CHRL)	7h15 a.m. et 12h40 p.m.
ST-HYACINTHE (CKBS)	7h05 a.m.
ST-JÉRÔME (CKJL)	6h45 a.m.
ST-PAMPHILE (CHAL)	6h45 a.m.
SHAWINIGAN (CKSM)	6h45 a.m.
THETFORD-MINES	
(CKLD-CKFL)	Entre 6h00 et 7h00 a.m.
TROIS-RIVIÈRES (CHLN)	6h20 a.m.
VALLEYFIELD (CFLV)	12h45 p.m.
VICTORIAVILLE (CFDA)	6h20 a.m.
VILLE-MARIE (CKVM-CKVT)	7h50 a.m.

RÉUNION DES CONSEILLERS EN ZOOTECHNIE DU M.A.Q.

QUÉBEC — Les 7, 8 et 9 janvier derniers, les conseillers en zootechnie des douze régions agricoles, se sont réunis avec ceux du service des Productions animales afin de préparer l'année 1975 et de réviser les programmes de ce service à la lumière des résultats obtenus en 1974.

Une telle réunion avait été convoquée dans le but d'accroître la collaboration entre le service des Productions animales et les régions. Des représentants de la direction du Ministère, soit MM Camille Julien et Yvan Jacques, sous-ministres respectivement à la production et à la commercialisation, présidaient les principales délibérations de ces journées auxquelles participaient également MM Marcel Boisvert et Christophe Bélanger, du service des Subventions et Primes, et M. Laval Gingras, du Centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe.

Parmi les principaux sujets qui furent abordés dans le cadre de cette rencontre, mentionnons:

- la préparation des mesures d'assistance pour l'année 1975-1976;
 - les modalités de répartition des 25 millions aux agriculteurs québécois;
 - l'insémination artificielle du porc;
 - les résultats préliminaires de la Station d'épreuve des bovins de boucherie etc...
- Par ailleurs, deux autres sujets, soit l'insémination artificielle des bovins et le programme F-1 furent également discutés dans le cadre de ces journées d'étude.



Le Dr Camille Julien, sous-ministre à la production au MAQ, a participé aux discussions visant à préparer les mesures d'assistance pour 1976 lors de la réunion des zootechniciens des 7, 8 et 9 janvier derniers.

Les perspectives agricoles de 1975

Le revenu net des agriculteurs canadiens devrait diminuer de 8% au cours de l'année 1975, alors que leurs dépenses d'exploitation grimperont de 12%. Telle est la sombre prédiction des statisticiens du gouvernement fédéral réunis lors de la dernière conférence annuelle sur les perspectives de l'agriculture au Canada. Or, le sort des éleveurs sera pire encore.

C'est que les prix des céréales fourragères devraient demeurer élevés tant et aussi longtemps que les stocks mondiaux n'auront pas été reconstitués. Il faudra donc au moins attendre la prochaine récolte. Entretemps, le seul espoir réside dans un éventuel ralentissement du commerce mondial. On compte sur ce facteur à cause de la réduction actuelle du cheptel et du changement des modes d'alimentation provoqué par les prix élevés des aliments.

Le blé qui entraîne dans son sillage les autres céréales est rare. Les experts disent qu'il faudra réduire la superficie des terres en jachère. Mais le même besoin se fait sentir du côté des provendes. En orge, il faudrait 13% d'acres de plus. Or, les disponibilités de semences communes et généalogiques de céréales seront faibles cette année.

Il en va de même dans le cas des oléagineux.

Les éleveurs auront donc à supporter des coûts additionnels pour nourrir leurs animaux. Heureusement, les prix payés aux producteurs se maintiendront, voire augmenteront. La baisse des disponibilités de porc et d'agneau devrait entraîner des prix soutenus ou en hausse. Le nombre des bovins par contre est plus grand qu'en 1974. Il s'agit en particulier de veaux, de vaches, de taures et de bouvillons légers: de sorte que le marché pourrait être perturbé dans ces secteurs sans que nécessairement les producteurs de viande de qualité supérieure en soient affectés.

Les rapports sont contradictoires quant aux produits laitiers. On a d'abord espéré que la production canadienne de lait augmentât mais il n'en sera probablement pas ainsi. Il est donc improbable que la production du beurre augmente de sorte qu'on importera vraisemblablement 50 millions de livres en 1975 comme en 1974. Côté cheddar, on anticipe une hausse de 8%. De même pour les autres fromages sauf le fromage cottage.

Au total, les recettes agricoles en espèces provenant de la vente du lait et de la crème atteindra probablement de nouveau un niveau sans précédent en 1975 pour dépasser les \$1.1 milliard de 1974. Les exportations de bovins et laitiers ont baissé de 54% en 1974 par rapport à 1973. Il ne semble pas que la situation économique mondiale changera suffisamment pour modifier cette tendance.

Les perspectives seraient plus sombres pour les producteurs si les influences de prix plus élevés ne venaient pas corriger la surproduction qui se maintiendra au premier semestre de 1975. Les économistes espèrent que l'offre s'ajustera de plus près à la demande au cours de l'année: ce qui devrait permettre aux producteurs de retirer des revenus supérieurs à ceux de 1974.

Même si la production de viande de volaille a diminué, les stocks demeurent considérables. On compte sur la diminution de la production de porc pour maintenir des prix assez fermes.

Quant aux autres productions, on prévoit dans l'ensemble que les prix

resteront fermes. La superficie cultivée de pommes de terre devrait être réduite compte tenu de la récolte exceptionnelle de 1974. Dans l'ensemble on ne s'attend pas à ce que la montée rapide des prix horticoles se poursuive encore cette année: le marché, dit-on, devrait être stable en 1975.

Au total, donc, des revenus accrus qui passeront à d'autres, laissant à l'agriculteur un revenu net moindre qu'en 1974. Quand on songe que la dernière année n'a pas été particulièrement avantageuse pour les Québécois, on n'apprécie guère les tristes perspectives émanant d'Ottawa. Qui vivra verra.

A.C.

Hausse du prix de soutien du lait \$10.02 les cent livres

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan a annoncé le 24 janvier une augmentation de .61 cts les 100 livres, au prix de soutien d'objectif du lait de transformation, avec mise en effet immédiate. L'accroissement porte le prix de soutien pour les producteurs à \$10.02 les cent livres, contre \$9.41 précédemment, en vigueur depuis le 1er août 1974.

M. Whelan a déclaré à la Chambre des Communes que l'augmentation est conforme à un engagement du gouvernement à l'égard des producteurs de lait, selon lequel leurs recettes doivent être en accord avec les coûts de production. (NDLR — Il faut cependant préciser que la demande provisoire de la Fédération canadienne des producteurs de lait sur le troisième trimestre de 1974 établit ce coût de production à \$10.60 les 100 livres).

La hausse de revenu des producteurs sera obtenue en augmentant le prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé, de 5 cts la livre, se qui portera le premier à .90 cts, et le second à .59 cts, la subvention directe versée aux expéditeurs de lait de transformation et de crème reste la même, soit \$2.56 les cent livres.

La hausse de 5 cts du prix de la poudre de lait écrémé vendue en emballage de détail sera absorbée par le gouvernement fédéral qui augmentera la subvention à la consommation. En raison de l'importance du lait écrémé comme aliment de base, la subvention relative à la poudre de lait écrémé vendue en emballages de consommation passera de 24 cts à 29 cts la livre, dit M. Whelan. Les modifications apportées à la politique ne s'appliquent qu'à la production de lait et de crème destinés à la transformation et ne changeront pas les prix du lait naturel.

M. Whelan a ajouté qu'il y a eu une augmentation sensible du prix de la margarine l'année dernière et que le nouveau prix du beurre établirait la position concurrentielle relative des deux produits à un niveau à peu près identique à celui qui existait lors de la dernière hausse du prix du beurre, en août 1974.

Au début de la campagne laitière 1974-1975, le premier avril 1974, M. Whelan a assuré les producteurs de lait que les niveaux de soutien seraient révisés au cours de l'année. À cette époque, le prix de soutien du lait industriel était de \$8.50 les cent livres, celui du beurre de 70 cts la livre et celui de la poudre de lait écrémé de 50 cts la livre.

Le premier août 1974, le prix de soutien a été augmenté et est passé à \$9.41 les cent livres en portant la subvention directe au producteur à \$2.56 les cent livres, le prix de soutien du beurre à 85 cts la livre et celui de la poudre de lait écrémé à 54 cts la livre. L'accroissement de la subvention directe s'appliquait aux livraisons à partir du 1er juin 1974.

M. Whelan a déclaré que les nouvelles hausses annoncées aujourd'hui, sont devenues nécessaires en raison de l'accroissement des coûts de production de l'industrie laitière.

L'industrie laitière, a-t-il précisé, ne peut demeurer saine que si les recettes des producteurs concordent avec la hausse des coûts.

Le ministre a rappelé que l'annonce faite au début de la campagne laitière

avait permis de réviser en profondeur la politique laitière afin d'établir une politique nationale à long terme. La Commission Canadienne du Lait s'en est occupée, elle a terminé son travail et une déclaration de principe devrait suivre sous peu.

Communiqué officiel
ministère fédéral de l'Agriculture.

Céréales au Canada

Les céréales récoltées cette année dans les prairies de l'Ouest canadien, seront pauvres en quantité et en qualité, en raison des mauvaises conditions climatiques qu'ont connues ces régions, selon la Commission du blé. On s'attend à ce que seulement 36% du blé disponible pour la consommation soit classé dans la première et la seconde catégorie "Canada Western Red Spring" à haute teneur en protéines. L'an dernier, 85% de la récolte se classaient dans ces catégories. Selon la Commission, la qualité des autres céréales sera tout aussi pauvre.

États-Unis

Les États-Unis imposeront très probablement de nouvelles limitations sur les importations de produits laitiers et pourraient également limiter les importations de viande de boeuf. Les importations aux États-Unis de certains produits laitiers (poudre de lait, certains fromages, beurre), sont déjà placés sous contingent. Les importations de viande de boeuf, qui étaient également sous quota, ont été libérées depuis 1972.

Les prix alimentaires de détail s'accroîtront de 8% à 10% d'ici à la fin de l'année, prévoit M. Earl Butz, Secrétaire à l'Agriculture. Cette hausse due aux mauvaises conditions climatiques du printemps, s'ajoutera à celle de 12% enregistrée depuis janvier dernier.

Céréales

Selon le Conseil International du Blé, à la fin de la saison 1974-1975, les stocks des principaux producteurs (U.S.A., Canada, Argentine, Australie), seront de l'ordre de 16 à 20,7 millions de tonnes contre 25,5 à la fin de la saison précédente. Quant à la production mondiale, sans la Chine, elle ne dépassera pas en 1974, 325 millions de tonnes contre 342, l'an dernier.

Consommation de céréales fourragères

Pour situer les céréales fourragères dans une perspective très vaste, on peut affirmer qu'entre 50% et 55% de l'ensemble des grains consommés à l'échelle mondiale, au cours de la dernière décennie, ont servi à l'alimentation du bétail et de la volaille. À l'exclusion de la République populaire de Chine et de l'Europe de l'Est, la consommation totale de céréales, à l'échelle mondiale, a été de l'ordre de 810 millions de tonnes métriques en 1974-1975, dont environ 415 millions serviront à l'alimentation du bétail.

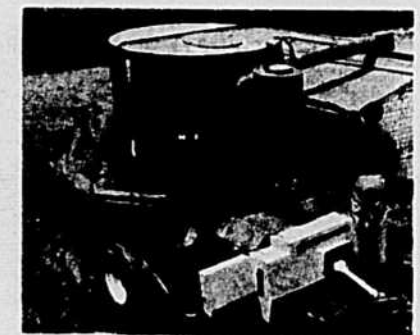
Avec Massey, ça marche.

QUEBEC

Acton Vale—Gaston Giguère
Alma—Jos Morin & Fils Ltée
Black Lake—G. Guillemette & Fils Inc.
Coaticook—Kenneth Walker
Deschambault—Garage G. Chevalier Engr.
Farnham—Garage Georges Ostiguy Inc.
Granby—R. Viens Equipment Inc.
La Pocatière—Alyre Hudon
Leclercville—Vital Boucher
Lévis—Benoit Bilodeau Inc.
Louiseville—André Parent
Mariville/St-Thomas d'Aquin—Ostiguy Equipment Inc.
Matane—E. Desjardins & Fils Inc.
Mont-Joli—Larry Levesque Tracteurs Engr.
Mont-Laurier—Fernand Constantineau & Fils
Montmagny—Bossé & Frère Enr.
Notre-Dame d'Hébertville—Antonelli Villeneuve Enr.
Notre-Dame-du-Lac—Garage R. Cloutier Engr.
Princeville—Atelier Mécanique Enr.
Rivière-du-Loup—Tardif et Frères Engr.
St-André-Avellin—Paul Léger Ltée
St-André-De-Kamouraska—Garage N. Thiboutot
St-Anne-des-Plaines—Yvon Rivard Equipment
St-Brigitte-des-Saults—C. Faucher
St-Camille-de-Bellechasse—Garage Louis Alexandre
St-Cyprien—Alcide Ouellet
St-Denis—Garage Bonin Limitée
St-Félicien—Talbot & Potvin Ltée
St-Georges-Ouest—Aurélien Lessard Inc.
St-Gervais—François Goulet & Fils
St-Guillaume—Machinerie C & H Inc.
St-Hermas—J. René Lafond
St-Justine-de-Newton—Raymond Brisebois
St-Léon-de-Standon—René Morissette
St-Marie-Beauce—Faucher & Faucher Engr.
St-Noël—Garage Landry Enr.
St-Perpétue de l'Islet—Garage Boucher
St-Stanislas-de-Kostka—La Cie Longtin Ltée
St-Thomas-de-Joliette—G. Gagnon Equipment
Templeton—Osborne Equipment
Val David—Equipment Maissoneuve & Frères Inc.
Varenes—René Riendeau Inc.
Ville St-Nicolas—Nazaire Gingras Inc.
Warwick—Champoux Machineries Enr.

ONTARIO

Alfred—Rene Carriere Company Ltd.
Casselman—RLW Racine Farm Supplies Ltd.
Green Valley—Menard Farm Supplies



Broyeur-malaxeur MF 15. Vous pouvez toujours broyer, mélanger et préparer des rations parfaitement équilibrées avec le MF 15. Grand réservoir de malaxage de 96 minots. Trémie d'alimentation de 44 po. de large, à 19 po. seulement du sol pour faciliter le travail. La vis sans fin de décharge peut passer par-dessus les hautes clôtures. PDF extra-renforcée standard.

Brevets d'invention
Marques de Commerce

Marion, Robic & Robic

ci-devant
Marion & Marion

2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152

Le noueur 'bonlien', ça fait des liens solides

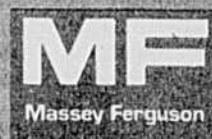
Quand vous utilisez une presse MF 124, vous êtes sûr que les balles qui tombent dans votre chariot sont bien faites et bien liées. Son noueur 'bonlien' exclusif se compose d'un minimum de pièces, donc moins de risque de panne. C'est très important quand vous chargez votre chariot avec un lance-balles MF 22. En plus, cette année, les noueurs 'bonlien' prennent aussi bien les ficelles de plastique que les ficelles en fibre naturelle. Vous pouvez ainsi employer l'une ou l'autre sans aucune difficulté.

La presse MF 124 à ficelle (ou MF 126 à broche) met rapidement le foin en balles, directement derrière un ramasseur à 4 ou 5 barres Maxpak, grâce à son entrée de 293 po. ca., soit la plus grande de l'industrie.

Le plongeur stable a une course de 30 po. et donne 80 coups à la minute, donc vous avez une force de tassement amplement suffisante. Comme vous avez une excellente vue de l'entrée du foin de votre siège, vous pouvez éliminer la plupart des obstructions avant qu'elles surviennent.

Si vous voulez bénéficier de plusieurs de ces mêmes caractéristiques à un prix plus bas, pensez alors au MF 12, c'est le moins cher que vous puissiez acheter. Mais peu importe votre choix, vous ferez aisément vos foins.

Avec Massey,



ça marche.



Tenir



maison

L'entretien des vêtements

Si vous voulez que vos vêtements vous fassent un long usage, qu'ils soient toujours impeccables, une seule règle évidente: prenez-en soin.

1° Après les avoir enlevés chaque soir, videz les poches, brossez-les, et mettez-les sur des cintres ou ce nouveau et pratique porte-habit-vidé-poches, facile à fabriquer soi-même, qui reçoit chapeau, veste, pantalon, chaussures et tous accessoires.

2° Portez-les à tour de rôle, ils s'useront moins vite.

3° Lorsque vous les rangez dans la penderie, vérifiez s'il ne manque pas un bouton, si une boutonnière n'a pas besoin d'être consolidée, si les doublures ne sont pas décousues.

4° Enlevez les taches. Délustrez les parties luisantes. Les brosses de caoutchouc-crêpe ou les nouvelles éponges synthétiques suppriment les traces de lustrage. Si celui-ci est trop prononcé, étalez le vêtement bien à plat, brossez-le (en suivant le sens de l'étoffe), frottez avec une éponge imbibée d'eau contenant 1/2 d'ammoniaque. Repassez avec une patte-mouille. Séchez. Posez sur un cintre et mettez à l'air pour achever le séchage.

5° Aérez-les avant de les introduire dans des housses. Attention à la façon dont vous les suspendez pour éviter les faux plis.

LES GAINES ET CEINTURES EN TISSU ÉLASTIQUE. — Si elles sont de bonne qualité, lavez-les à l'eau tiède savonneuse. Mais il est préférable de les passer à l'eau de son: 3 onces de son par pinte d'eau. Faites bouillir pour obtenir un liquide assez épais que vous passerez à travers un linge fin. Laissez refroidir. Plongez l'objet et laissez-le tremper toute la nuit. Le lendemain, frottez légèrement, rincez à l'eau pure. Faites sécher à plat et à l'ombre.

LES BAS. — Pour qu'ils durent, lavez-les chaque soir à l'eau tiède savonneuse. Lavez-les aussi avant de les porter pour la première fois. Laissez sécher sur un linge. Pour les enfiler, mettez des gants, et pour les ôter, roulez-les jusqu'aux chevilles.

Achetez vos bas par deux paires à la fois, ils vous feront un plus long usage.

Ranguez-les dans des pochettes à bas, afin qu'ils ne risquent pas de se défaire et d'être agrippés.

LES VÊTEMENTS IMPERMÉABLES. — Lavez les taches de boue avec une éponge imbibée d'eau vinaigrée. Pour les taches de graisse, utilisez le talc qui agira par absorption.

Pour réparer un accroc dans un imperméable caoutchouté, vous pouvez

coller à l'intérieur un morceau de ruban adhésif, ou poser un emplâtre, comme s'il s'agissait d'un pneu de bicyclette.

LES FOURRURES. — Avant de les ranger, brossez-les délicatement dans le sens des poils ou battez-les à petits coups avec de souples baguettes de jonc.

Pour les nettoyer et les dégraisser, employez:

1° pour les fourrures foncées: de la sciure fine de cèdre ou d'acajou que vous trouverez chez les ébénistes;

2° pour les fourrures claires: du son;

3° pour les fourrures blanches: de la farine, de la magnésie calcinée ou de la craie en poudre.

Commencez par broser la fourrure, étendez-la sur une table en l'appliquant fermement, poils en dessus.

Frottez à plusieurs reprises avec la poudre préalablement chauffée dans une casserole, en la prenant par poignées.

Frottez ensuite avec une flanelle propre.

Battez et secouez jusqu'à complète disparition de la poudre.

Pour redonner du brillant à une fourrure délustrée, frottez-la toujours dans le sens du poil, avec une éponge fine imprégnée d'essence de térébenthine. Laissez sécher à l'air, saupoudrez de talc, battez et secouez.

Les grands ennemis de la fourrure sont:

— le soleil qui fait rougir les poils et les décolore. La seule défense est d'éviter ses rayons. Le seul remède: risquer une nouvelle teinture si la chose est possible;

— la pluie. Elle déforme le cuir; lorsque la fourrure est mouillée, ne jamais la mettre sécher près d'une source de chaleur mais dans un endroit aéré. Tamponnez, essuyez, mettez sur un cintre large, et laissez sécher naturellement.

Si la fourrure est trop mouillée, saupoudrez-la largement d'acide borique en paillettes, laissez douze heures. L'acide absorbera toute l'eau et la poussière.

Secouez et brossez dans le sens du poil.

Rangement. — Mettez-les toujours dans une housse et l'été, enfermez-les dans une boîte hermétiquement close pour les protéger des mites. S'il s'agit de fourrures de prix, mieux vaut en confier la garde à un fourreur qui les nettoiera et les mettra dans une chambre froide vaporisée au formol.

LES CUIRS. Les chaussures. — Étant donné le prix d'une bonne paire de chaussures (et vous avez tout intérêt à choisir une bonne qualité), vous n'accorderez jamais assez de soin à leur conservation.

— Changez de chaussures souvent, si vous voulez prolonger leur durée. Pour les enlever, délacez les lacets.

— Pour les ranger, glissez-les dans des tendeurs ou des embauchoirs qui éviteront les cassures et permettront l'aération.

— Pour les mettre, servez-vous d'un chausse-pieds qui vous évitera de les déformer.

Pour faire sécher des chaussures humides, bourrez-les de papier et laissez-les loin du feu, en les couchant sur le côté.

Matériel. — Ayez dans une boîte spéciale tous vos produits d'entretien, ou mieux dans un petit marche-pied-boîte, facile à faire pour un bricoleur, qui vous permettra de poser votre pied, et d'avoir tout sous la main, à savoir: une bonne crème à chaussure: jaune, noire, blanche, et autres couleurs, selon vos chaussures; quelques chiffons de laine ou de velours, des brosses pour enlever la boue et pour faire briller, une brosse en caoutchouc pour les chaussures de daim. Plus une chaussure sera cirée, plus elle conservera sa souplesse.

Pour éviter aux chaussures neuves de grincer et pour leur permettre de faire un plus long usage et de conserver leur souplesse, appliquez, en répétant l'opération deux ou trois fois sur des semelles bien propres, une couche d'huile de pied de bœuf ou d'huile de lin.

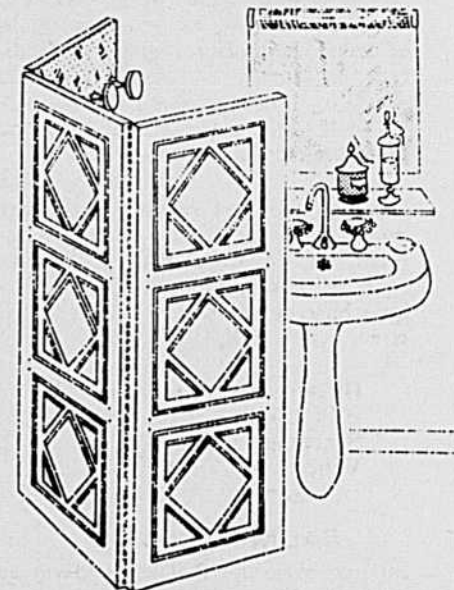
La semelle intérieure ne déteindra pas si vous la frottez avec de l'essence ou de la benzine jusqu'à ce que le chiffon utilisé ne se colore plus.

Les gants. — Il arrive que les gants noirs blanchissent du bout avant l'usage. Appliquez avec un pinceau fin un

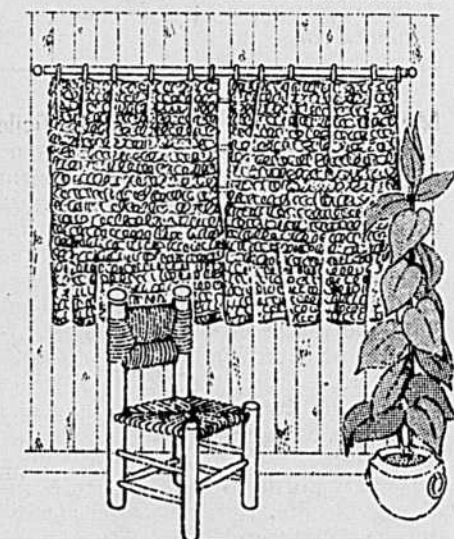
mélange de 5 à 6 gouttes d'huile de table pour 1 cuillerée à café d'encre de Chine.

Les sacs en cuir. — **Entretien:** gardez-les propres en les faisant reluire avec un linge doux et en étendant un peu de crème qui conservera au cuir sa souplesse et son lustre.

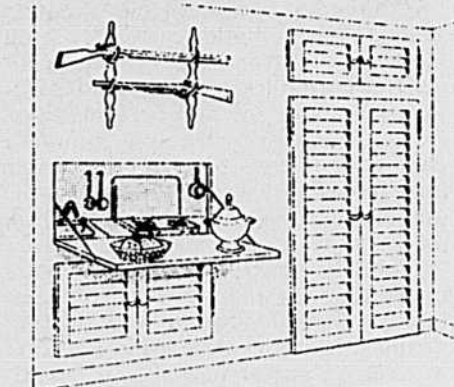
Des idées qui ne coûtent rien



DES PORTES ANCIENNES MONTÉES EN PARAVENT à l'aide de longues charnières à double évolution, dites "charnières à piano", dissimulent un coin cabinet de toilette. Sur la face interne, tendue de papier peint plastifié, on fixe porte-serviettes et patères pour les vêtements de nuit.



LES RIDEAUX DE TRICOT. — Dans un chalet lorsque la nuit est tombée, l'atmosphère pour être confortable doit être chaude et douillette. Des doubles rideaux en grosse laine mèche tricotée, doublée de satinette obturent parfaitement les fenêtres et créent un effet décoratif en harmonie avec les chauds vêtements de laine généralement portés à la campagne.



LA FENÊTRE PASSE-PLATS. — La cuisine salle commune évite à une maîtresse de maison obligée de préparer elle-même les repas d'être isolée dans son coin. Mais le fourneau, le réfrigérateur et l'évier demandent tout de même à être camouflés.

En bloquant le coin cuisine dans un espace long et étroit, ouvert sur la partie salle à manger par une fenêtre à volets, servant de passe-plats, la "cuisinière" a tout ce qu'il faut sous la main, mais participe tout de même à la vie familiale.

La porte, faite également avec un volet, est montée sur charnières à ressort exactement comme les anciennes portes de "saloon".

En dehors des heures de repas, les volets se ferment entièrement et la cuisine demeure cachée.

Le moral au nez

J'ai passé la nuit à me moucher, la tête grosse comme le clocher de l'église. Les plus vieux sont partis pour l'école, le bébé écrase des biscuits sur le bord de sa chaise haute et Loulou qui a quatre ans dessine des bonshommes au beurre de peanut sur mon tapis de table. Je n'ai même pas le génie de les arrêter. Mon poêle chauffe et ça sent la graisse renversée. Je voudrais aller me recoucher. Mais c'est l'instinct de conservation plus que l'instinct maternel qui me tient debout. Le téléphone sonne.

— Bonjour Armande. Tu vas bien comme d'habitude... — Sans me donner le temps de répondre, Clémence enchaîne:

— J viens d'étendre ma couche de cire sur le plancher, pendant que ça sèche, j'ai pensé de t'appeler. Tu comprends, c'est plate pour moi, astheure qu'y vont tous à l'école. D'autant plus que je dors mal, j'ai toujours mon point dans le dos. J'ose pas trop me plaindre. Y'en a des pires. T'as su pour Annette, hein, crois-tu si c'est d'valeur, à son âge, on rit pas. Un bébé à 44 ans, avec ses varices. Elle se les ai fait piquer. Mais c'est pas terrible. Mon mari a pris la grippe, ça veut pas le lâcher. Y tousse à fendre l'âme, y crache, c'est ben simple, j'me croirais au sanatorium. À part ça, que ma belle soeur, tu sais la grosse, la femme à Jules, a vient de se faire remonter les seins. C'est une "grosse opération" comme dit Lucien, mais on devrait pas rire. Toute une infirmité pour elle!... C'est effrayant le monde d'la paroisse qu'est à l'hôpital. La grippe est maligne, pas croyable. Paraît que le vieux Nésime passera pas la semaine. Ça toujours été ses bronches. Imelda va respirer, plus de vieux souffleux dans sa cuisine. Enfin, y a fait son temps. Imelda était morte, elle, ben avant l'vieux. Fatiguée comme c'est pas possible. La maladie, hein, quand ça accroche son monde, ça lâche pas.

Je parviens à dire: "Une minute, j'ai du lait qui bout..." — Mais Clémence ajoute: — J'vas t'laisser, j'veux surtout pas déranger. Toi, ça marche toujours, évidemment. J'suis contente de t'avoir parlé, ça m'a remon-té le moral.

Je raccroche. Le moral, c'est quoi au juste?

Miss TERRE



Mon nez dans votre cuisine

Maigrir au poisson

Oh, ces affreux bourrelets dont on prend conscience un beau matin! Et ce qu'il y a de pire, c'est qu'ils ne s'en iront pas tout seuls. Il faut se mettre à compter les calories!

Le poisson et les fruits de mer, avec leur teneur haute en protéines et basse en matières grasses, facilitent les choses à ceux qui veulent surveiller leur poids. Peu importe qu'on les choisisse à l'état frais, ou bien congelés ou en conserve.

Voici quelques recettes à inclure dans le programme d'amaigrissement, et, si vous désirez d'autres recettes non-engraissantes — puisqu'à base de poisson — veuillez écrire à:

Du poisson pour maigrir,
B.P. 33798,
Succursale postale D
Vancouver, C.B. V6J 4L6

SAUMON POCHÉ

... tel que servi par le Chef Ludwig au restaurant "The Village Green Inn" de Vernon, en Colombie Britannique.

(Cette recette est tout aussi exquise préparée avec du poisson frais ou congelé)

2 livres (environ) de filets de saumon
1 pinte d'eau

- 1 oignon tranché
- 6 grains de poivre noir
- 2 tiges de céleri, avec leurs feuilles
- 1 grande feuille de laurier
- 1 cuil. à thé de sel
- 1 cuil. à thé de persil haché fin
- 1/2 tasse de bon vin blanc sec
- 1 ou 2 cuil. à table de jus de citron

Mettre tous les ingrédients, sauf le saumon, dans une grande casserole. Couvrir et faire mijoter 25 minutes, pour bien marier les saveurs. Placer le poisson dans le liquide du court-bouillon. (La casserole doit être assez grande pour contenir les filets sans les tasser.) Amener à ébullition et baisser le feu. Replacer le couvercle et faire pocher en calculant 10 minutes par pouce d'épaisseur du saumon.* Pour 6 personnes.

* À noter: doubler le temps de cuisson s'il s'agit de poisson congelé.

FLÉTAN AU FOUR

... recette mise au point à l'intention de ceux qui "comptent leurs calories", par le service de l'information et de la consommation du service fédéral des Pêcheries, Environnement Canada.

- 2 livres de darnes de flétan (1" d'épaisseur)
- 1 cuil. à thé de sel
- 1/2 cuil. à thé de paprika
- un peu de poivre de cayenne
- jus d'un citron



- 1/2 tasse d'oignon haché
- 1 cuil. à table de beurre ou autre matière grasse
- languettes de poivron (piment vert) en garniture

Disposer les tranches de flétan dans un plat à four. Mélanger le sel, le poivre de cayenne et le paprika avec le jus de citron, et verser sur les steaks. Laisser mariner 1 heure au réfrigérateur, en retournant au bout d'une 1/2 heure pour que les deux côtés soient bien marinés. Faire cuire les oignons dans le beurre. Quand ils sont cuits, les répartir sur les steaks. Garnir avec les languettes de poivron. Arroser avec la marinade restante et mettre au four (chauffé à 450 degrés F.). La cuisson prend environ 10 minutes (le poisson est cuit quand il se sépare facilement si on le pique à la fourchette). Pour 8 personnes.

SAUMON AUX FRUITS

... un solide plat principal pour deux personnes

- 3 boîtes (3 1/4 oz/106 g chacune) de saumon
- 1/2 tasse de riz brun à longs grains, cuit
- 3 petits abricots frais (ou une pêche moyenne), pelés et coupés en dés
- 1 tasse de grains de raisin vert sans pépins, coupés en deux
- 1/4 cuil. à thé de graines de céleri
- 1/4 cuil. à thé de muscade

Défaire le saumon dans son jus, écrasant les arêtes. Ajouter les autres ingrédients et bien mélanger. Tasser dans un plat allant au four, genre cocotte, de 1 pinte. Cuire de 30 à 35 minutes à four de 350 degrés F., si l'on désire un plat chaud. On peut aussi servir froid (ne pas passer au four) en démolant sur un lit de laitue. Ce plat donne 2 bonnes portions.

SANDWICH AU SAUMON À LA SCANDINAVE

... pour un petit repas bien agréable.

- 1 boîte (3 1/4 oz/106 g) de saumon
- 2 cuil. à table de céleri haché
- 1 cuil. à table de tranches de radis ou de carotte
- sel assaisonné, au goût
- 1 tranche de pain entier
- 1 cuil. à thé de beurre
- 1 feuille de laitue
- ciboulette hachée

Défaire le saumon dans son jus, écrasant les arêtes. Mélanger avec le céleri, le radis, et le sel assaisonné. Tartiner le pain avec le beurre; garnir avec la feuille de laitue; tartiner avec la préparation au saumon; saupoudrer de ciboulette hachée, quantité au goût. Couper en deux pour servir. Si désiré, manger avec fourchette et couteau. Pour 1 personne.

Maison de poupée (peut-être difficile pour les trois ans): Les maisons de poupée achetées dans les magasins sont rarement assez spacieuses pour qu'un petit enfant puisse y jouer avec sa famille de poupées. Il est vraiment facile d'en confectionner une vous-même et elle conviendra beaucoup mieux à l'enfant que toutes celles que vous pourriez lui acheter. Une maison de poupée peut être ouverte soit au sommet soit sur un côté, auquel cas chacune des pièces est comme une petite scène. Vous pouvez fabriquer l'une ou l'autre sorte avec plusieurs solides cartons ondulés. (Les magasins de vins et alcools ont les meilleurs, mais les cartons d'épicerie pour grosses boîtes de conserve iront aussi.)

Avec un petit couteau à éplucher, découpez des portes et des fenêtres sur les côtés. Il est très facile de pénétrer dans une maison d'un étage sans toit, mais si l'enfant veut absolument un toit, faites-en un amovible avec un grand morceau plat de carton épais, ou alors deux ou trois de ces cartons peuvent être empilés les uns sur les autres pour faire une maison à plusieurs étages. C'est plus facile avec le modèle ouvert sur le côté. Si la boîte est assez large et assez longue, divisez-la avec une cloison de carton pour faire deux pièces.

L'enfant pourra peindre les murs intérieurs de la maison avec de la peinture d'affiche de couleur vive, ou bien y coller des restes de papier mural ou de tissu. Le papier adhésif convient admirablement. Des bouts de tissu épais feront d'excellents tapis.

Boîtes à cigares, boîtes à fromage et boîtes d'allumettes feront des tables et des lits solides. Collez-y des bouts d'allumettes ou des chevilles pour les pieds. De petites boîtes à cadeaux en carton peuvent aussi être transformées en baignoires, lits et tables. Ces meubles n'ont absolument pas besoin de ressembler à de vrais meubles. Un bout de tissu suffit à transformer une boîte en "lit"; un petit morceau de savon ou d'éponge en fera une baignoire.

Une famille de poupées pourra naître de nettoie-pipes et pâte à modeler ou de pinces à linge en bois. Cependant, les minuscules poupées en caoutchouc ou plastique souple que l'on trouve dans les magasins sont tout de même plus satisfaisantes car elles peuvent s'asseoir. Elles sont aussi plus faciles à habiller et déshabiller.

Maisons pour enfants: Les très grands cartons servant à l'expédition des cuisinières, réfrigérateurs, machines à laver, etc., font généralement d'admirables petites maisons. Certaines marques joignent même un mode d'emploi pour aider à transformer leurs cartons d'emballage en maisons, stations d'essence ou fortins. Bien que vous-même ou vos voisins ne soyez peut-être pas sur le point d'acheter une cuisinière ou un réfrigérateur, il vous est néanmoins possible de vous procurer un carton en le demandant à un magasin d'appareils ménagers de votre quartier. Les commerçants ne sont souvent pas fâchés de se débarrasser des emballages de leurs modèles d'expositions. Une autre possibilité consiste à regarder dans l'annuaire des professions, à la rubrique: "Emballages", et à vous renseigner auprès des maisons que vous y trouverez énumérées.

Pour une maison, découpez une porte et une fenêtre. L'enfant pourra la peindre avec de la peinture d'affiche et un gros pinceau, puis la décorer et la meubler. Des morceaux de draps usés feront de bons rideaux. (Aidez-le à les fixer avec du ruban adhésif assez large.) Un ou deux vieux coussins feront un bon fauteuil ou un

canapé, et quelques petits pots et casseroles garniront la "cuisine". Si la "maison" doit être utilisée à l'extérieur, elle durera un peu plus longtemps si vous la peignez et la mettez à l'abri pendant la nuit. Mieux vaut prendre une bonne peinture au pistolet. Faites-le à l'heure de la sieste de l'enfant, sinon, il voudra vous aider. Or, la peinture au pistolet et les petits enfants ne vont pas bien ensemble...



LE SOUFFRE-DOULEUR UNE POUPÉE SPÉCIALE!

Vers l'âge de trois ans, les enfants entament une période de relative tranquillité et ne s'amuse plus à taper, donner des coups de pied ou griffer.

Mais une autre idée — une très bonne idée — a surgi en eux: frapper quelque

chose est presque aussi bien que frapper quelqu'un, et cela vous attire beaucoup moins d'ennuis. Donner des coups de poing à un ours ou le renverser, est plus sûr que d'attaquer une petite sœur ou une mère. Parfois, les jeunes enfants choisissent spontanément l'un de leurs animaux ou de leurs poupées afin de l'utiliser comme "souffre-douleur" dans leurs moments de rage et de déconvenue. Ils le frappent, le grondent, lui envoient des coups de pied. Donner à l'enfant une poupée faite spécialement à cette intention peut lui être d'un grand secours.

Pourquoi ces accès de colère sont-ils nécessaires? Pourquoi ne peut-on enseigner aux enfants à ne pas se fâcher et à ne pas frapper? Acquiescer de nouveaux talents — lancer une balle, utiliser une cuiller, bien se tenir à table — est une tâche difficile et, bien souvent, décevante. L'une des principales raisons qui poussent un enfant à apprendre est que ses parents veulent qu'il apprenne. Il souhaite faire plaisir à ses parents, mais c'est dur. Il doit apprendre à contrôler les muscles de sa main, les muscles de ses pieds, ses yeux, ses oreilles, son estomac. La déception et la colère font inévitablement partie du développement d'un enfant. Contrairement aux adultes, qui peuvent frapper une balle de tennis, ou jouer aux boules, ou déverser leurs sentiments dans une oreille sympathique, le jeune enfant a très peu d'exutoires à ses déconvenues. Mais il peut apprendre à faire passer sa colère sur les choses plutôt que sur les gens, et cela, c'est un grand pas en avant. Aidez-le à découvrir comment.

De nombreuses mères et institutrices d'école maternelles se sont aperçues que "le souffre-douleur" donnait d'excellents résultats. C'est parfois une bonne idée de confectionner assez de poupées pour représenter toute la famille — mère, père, le bébé (particulièrement important s'il y a un nouveau bébé à la maison), et le frère ou la sœur plus âgé.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Nous étions attachés l'un à l'autre, malgré nos défauts réciproques..."

Q/ Je suis une épouse de cultivateur. Je voudrais apporter mon opinion sur une lettre parue dans votre courrier et qui parlait de la cohabitation avec les beaux-parents. Permettez-moi de dire à celle qui signait "Je suis une femme en or" que j'ai passé par les mêmes circonstances qu'elle. J'ai vécu avec la mère de mon mari pendant 30 ans. Si quelque chose allait de travers, c'était toujours de ma faute. Ce ne fut pas toujours facile.

J'ai fait, il me semble, de mon mieux jour après jour pour la contenter et la rendre heureuse. À la fin, elle a décidé de s'en aller dans un foyer. Elle a décidé ça elle-même, sur les conseils d'une nièce. Il me semble pourtant que j'avais fait mon possible. Il lui semblait qu'elle aurait de meilleurs soins, une présence constante près d'elle, des infirmières, etc. Quand je suis allée la reconduire au Foyer, j'ai pleuré, beaucoup. J'aurais eu moins de chagrin de la conduire au cimetière. Ça fait un an. Les soins y sont parfaits, mais tous les pensionnaires sont traités de la même façon, les caprices mis de côté. Les présences constantes y sont, mais comme ailleurs, ou tous ont du travail. Moi, je suis presque seule à la maison, avec 5 hommes, mon mari et 4 garçons. Mon mari va la voir presque chaque soir, moi, deux fois par semaine.

Nous nous étions attachés l'un à l'autre malgré nos défauts réciproques. Elle n'a plus les petites attentions que je lui donnais ici (elle s'en est rendu compte là-bas) et moi, je n'ai plus beaucoup de personnes avec qui causer, je m'en suis rendu compte après son départ.

Permettez-moi de dire que la décision de s'en aller dans un Foyer doit venir de la personne âgée elle-même et que comme pour un fruit qui mûrit, ça doit se préparer lentement, avec un peu d'aide parfois, mais doucement et le fruit doit se détacher de lui-même. Il reste quand même une blessure aux deux endroits, après tant d'années.

Signalons en passant que la nièce "bonne conseillère" n'a jamais pris soin de son père âgé, ni de sa tante, ma belle-mère. Elle va passer ses hivers et une partie de l'été en Floride, son mari vit ainsi tout seul comme un rat sec...

Je lis toujours le Courrier avec le plus grand intérêt.

Aurélié.

R/ Merci de votre son de cloche différent qui apporte un éclairage nouveau. En dépit des inconvénients évidents, la cohabitation avec les beaux-parents comporte aussi ses beaux côtés, quand même ne serait-ce que celui de permettre d'échanger et d'échapper à la solitude. Votre témoignage nous fait du bien.

Marie-Josée

LES MÉMOIRES DE GISÈLE:

Les éditeurs sont de plus en plus difficiles en ce qui concerne les publications. Il faut que l'œuvre soit originale, rare et nouvelle. Les lecteurs l'exigent. Je vous ai envoyé une liste d'éditeurs, je vous souhaite bonne chance.

UNE DE MATANE:

Des noces d'or peuvent se célébrer avec beaucoup de simplicité et de chaleur. Vos parents sont âgés donc allez-y plus doucement. La messe-souvenir ne peut et même ne doit pas entraîner de problèmes, pas nécessaire d'avoir une bouquetière. La robe longue n'est pas non plus essentielle. Allez-y suivant vos moyens. Au retour à la maison, chacun offre ses vœux et l'on prend un vin. Ensuite, c'est une réjouissance familiale. Vos petites seront coquettes dans leur robe de cotonnade. Vous pouvez vous grouper ensemble tous les enfants pour leur offrir un objet qui leur sera utile dans leur foyer, peut-être un appareil de télévision, un bon transistor, ou encore une photo-souvenir de toute votre famille. Ce sont

des fêtes familiales qui doivent rester familiales.

Je trouve de mauvais goût l'habitude de réclamer un fort montant d'argent aux participants de ces fêtes. Mieux vaut faire moins, et le faire simplement et de bon cœur. Bonne chance.

COLETTE: Votre tache de naissance

pourrait fort probablement disparaître, si elle était traitée convenablement. Vous pouvez vous informer auprès de chirurgiens qui s'occupent d'esthétique dans votre région à Ottawa, il s'en trouve certainement de fort compétents.

CORALIE: Nettoyer l'intérieur des carafes de cristal est en effet un problème. Voici un conseil de "ma grand-mère": coupez une grosse pomme de terre en petits morceaux, mettez-en une poignée dans la carafe, avec de l'eau, secouez vivement, videz et rincez à l'eau claire. On peut agir de même en employant des coquilles d'œufs et un peu d'eau.

EN PEINE: Pour enlever une tache de café, tendez au-dessus d'un bol la partie tachée, faites

couler un filet d'eau bouillante sur la tache, en promenant ce filet d'eau. Vous verrez la tache diminuer peu à peu. Si elle est très ancienne, mouillez-la avant avec un peu d'eau tiède.

JE DOUTE: C'est en effet une vieille recette que celle des "tablettes de viande". On met dans une marmite, du boeuf, du mouton, du veau et des pieds de veau, les bas morceaux conviennent. On fait cuire toutes ces viandes bien assaisonnées de manière à en obtenir un bon consommé. Quand ce consommé est refroidi, on le dégraisse, on le clarifie avec trois ou quatre blancs d'œufs, puis on le remet sur le feu, jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance gélatineuse. Alors on le moule sous forme de petites tablettes qu'on fait par la suite dissoudre dans une tasse d'eau bouillante pour en obtenir un excellent bouillon. Ces tablettes peuvent se conserver très longtemps.

FLEUR SÉCHÉE: Vous m'avez écrit il y a longtemps votre pauvre histoire. Vous avez été sous la coupe d'un être dur et infâme qui vous a fait marcher, tant qu'il a voulu. Si je comprends bien, vous avez enfin réussi à vous en sortir. J'imagine que vous respirez plus librement. Je souhaite que vous ayez repris vos études et que tout marche mieux maintenant. C'est une erreur de jeunesse et c'est par votre naïveté que vous êtes tombée dans les pattes d'un tel homme. Que cela vous serve à l'avenir.

ÉTUDIANTE DÉSPÉRÉE: Pour ces poils mal placés qui vous désespèrent, avez-vous essayé les lotions épilatoires, comme le Neet par exemple. Pour vos cheveux gras, il arrive qu'un rinçage à l'eau vinaigrée aide à supprimer partiellement cet inconvénient pour quelques jours. Pour votre problème sentimental, vous réussirez sûrement à attirer l'attention de qui vous voulez, quand vous voulez. C'est une question de temps. Soyez simple et naturelle.

UNE QUI VEUT SAVOIR:

Vous avez raison de vous préoccuper du danger du cancer du sein, mais il ne faut pas que ça devienne une obsession. On conseille au moins une fois par mois de bien examiner ses seins et de toucher en profondeur tout autour des mamelons afin de vérifier s'il n'y a pas une bosse ou un durillon



4536
34-48



7101



4595

8-20

Doigts agiles, cœurs légers

4536 — Robe confortable pour la maison, pour toutes les tailles. Tailles de dames: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Prix: \$1.08 taxe incluse.

7101 — Cape et bonnet assorti pour le printemps. Tailles 10 à 20 inclusive. Prix: \$1.08 taxe incluse.

4595 — Robe de belle coupe pour vos sorties. Tailles de demoiselle: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 12, buste 34 prend 2 vgs 1/2 dans le 45 po. Prix: \$1.08 taxe incluse.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

anormal. Ce peut n'être parfois que de la grosseur d'une fève. Dépisté à temps, le cancer du sein se guérit après une opération. Le cancer c'est la prolifération anormale des cellules d'une partie du corps, c'est-à-dire qu'à un moment donné, sans qu'on sache exactement pourquoi les cellules commencent à se reproduire d'une façon anormale et forment des excroissances ou des bosses. Quand c'est à l'intérieur, on ne voit rien, mais pour les cancers du sein, c'est facile à détecter. On peut vivre longtemps avec un cancer, tant que celui-ci n'atteint pas un organe vital du corps. Les cellules voyagent quand elles gagnent les canaux lymphatiques, c'est alors qu'on parle de cancer généralisé.

QUE FAIRE?: Il est bien normal à 15 ans d'éprouver de l'attrait pour les garçons et pour un garçon en particulier. Ce jeune homme vous trouble c'est évident. Mais cela ne doit pas vous empêcher de garder la tête froide. Votre cœur bat et vous êtes toute rouge quand

vous l'apercevez... C'est un symptôme évident. Vous éprouvez de l'attrait physique. Mais vos parents ont raison de vous demander d'attendre un peu pour sortir régulièrement avec les garçons. Soyez raisonnable, vous ne le regretterez pas. Sortez en groupe, soyez gaie et sereine. Le reste viendra par surcroît.

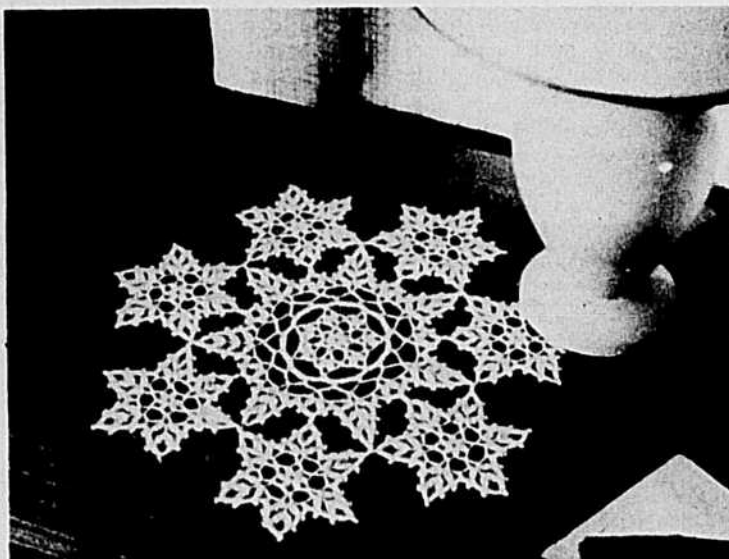
COEUR FLÉTRI: Cette correspondante apporte un autre témoignage sur les difficultés surgies de la cohabitation avec les beaux-parents.

"Je vis depuis près de 20 ans avec ma belle-mère et j'en ai vu de toutes les couleurs. 20 ans qui en ont paru 40. Ça fait vieillir avant le temps. Le pire ce sont les enfants qui sont marqués, 5 de trop, aux yeux de ma belle-mère. Si ça la fatigue tant, pourquoi ne va-t-elle pas vivre ailleurs? Pour ma part, je me promets que quand je serai d'âge à avoir ma pension, je n'embarrasserai jamais un de mes enfants en allant rester chez eux. C'est pire quand il y a des enfants. La chicane prend pour des riens. Ça fait mal à la bru d'entendre dire que les enfants mal élevés retiennent d'elle..."

Quand on hérite d'un bien, on hérite de tout, du mal aussi. Ça fait passer des nuits sans dormir. Marie-Josée, dites donc aux belles-mères qu'elles se mêlent de leurs affaires et qu'elles laissent se débrouiller leurs fils de 50 ans. Ils en sont capables. Une vie conjugale à trois, ça ne peut pas marcher. Je pensais quand je me suis mariée qu'une belle-mère c'était du monde. Je me suis trompée. J'ai tout essayé. Rien n'y a fait."

GRANDE FILLE DÉSPÉRÉE: Il n'y a rien de désespérant dans ton cas. Tu es grande, à ceux qui rient de toi, dis-leur que les mannequins sont toutes ainsi grandes et minces... Ne t'occupe pas d'eux. Du côté des garçons sois simple et naturelle. Méfie-toi de ceux qui n'en veulent qu'à ta jeunesse, sois sur tes gardes. Bonne chance.

Patron à 50 sous



NAPPERON — Les napperons... Ils sont le décor des goûters au jardin ou à la salle à dîner. Ils sont crochétés avec du fil "Mercer-Crochet". Modèle No C.N. 1658.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits



La roue moderne

Autrefois, dans les siècles plus barbares, on écorchait vif les criminels sur la place publique, on leur rompaient les jambes et on les laissait agoniser des jours sur la roue pour faire un exemple. Aujourd'hui, on se contente de les cribler de balles, pour diffuser le film du cadavre sur les ondes de la télévision.

Richard Blass qui aimait tant la publicité aura reçu un hommage bien spécial pour le jour de son trépas. Je ne me souviens pas avoir vu à la télévision l'exhibition du cadavre d'un criminel avant celle-là. Pour une fois, Radio-Canada concurrençait la première page du Dimanche-Matin. Je me demande s'il y a progrès. On est porté à se demander si dans ce cas précis, les autorités n'ont pas voulu rassurer la population en lui disant: "Voyez, la bête est

morte. Nous lui avons réglé son compte. Vous n'avez plus raison d'avoir peur." C'est un peu court, comme procès.

En écoutant les diatribes sur les ondes, depuis les horribles événements du Bar Gargantua, on peut raisonnablement se demander si beaucoup de nos concitoyens qui réclament à grands cris la peine de mort ne sont pas inspirés par la simple loi du talion: "Oeil pour oeil, dent pour dent." J'écoutais distraitement Caouette, vendredi soir au "Parle, parle..." et j'étais étonnée des applaudissements que ses envolées suscitaient parmi les spectatrices dans la salle. Des bonnes femmes qui auraient peur d'écraser une souris et qui sont prêtes à envoyer de sang-froid un homme à la mort. En paroles, évidemment.

Si les statistiques veulent dire quelque chose, elles semblent prouver que dans les États où la peine de mort est maintenue, cela n'influence pas le comportement des criminels. C'est dans les prisons qu'il faut voir les meilleures écoles de crime, c'est là que des réformes doivent s'opérer. Et dans toute la société qui boit la violence et l'applaudit partout; dans les sports, les films, les spectacles. Et surtout dans les injustices criantes qui rendent les affamés cruels et les frustrés sourds à toute pitié.

Télévision Agricole à Radio Canada

LA SEMAINE VERTE
dimanche 2 février,
de midi à 13 h.

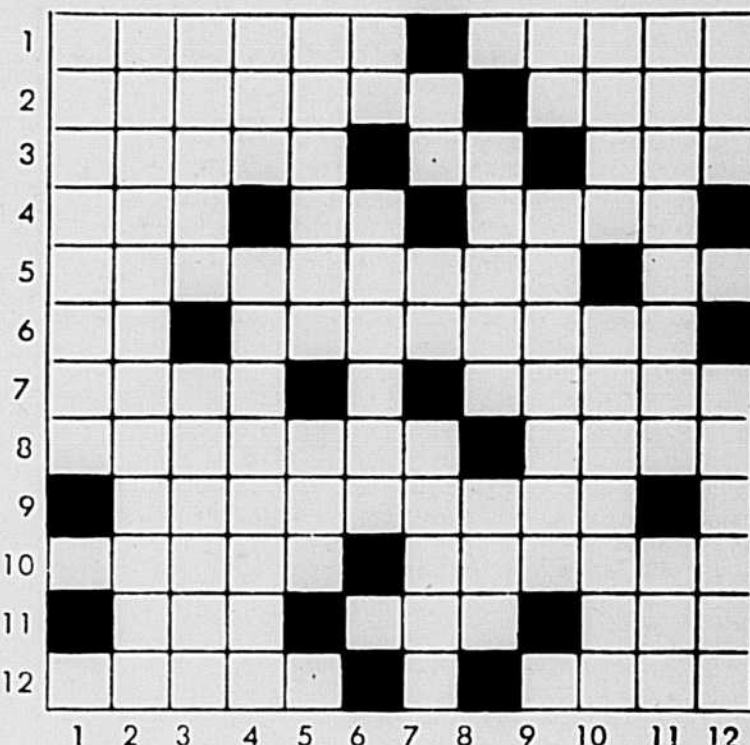
- Le Dossier: Premier d'une série de reportages sur les ressources de l'Afrique francophone. Le Niger, pays du Sahel; sécheresse et inondations. Commentateur Germain Lefèvre, réalisateur, André Desbiens.
- Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise.
- La chronique horticole: les journées horticoles de St-Hyacinthe.
- Les courts sujets: séchoir à grains, etc.

Réal Giguère, qui a pris la succession des Lajeunesse, s'en tire avec plus de bonheur à l'heure du souper, à Télé-Métropole. Sa corpulence ne lui permet pas les extravagances et sa longue expérience de l'entrevue lui sert. On ne peut en dire autant de l'acolyte qu'on lui change toutes les semaines. On en vient à se demander s'il est bien nécessaire d'être deux pour tirer le chariot. Me Auguste Choquette en prenait trop large et le pauvre Jean Lapointe s'en tirerait probablement mieux s'il pouvait imiter un excellent interviewer. On ne s'improvise pas spécialiste de l'entrevue. Rien ne semble plus facile pour le non-initié que le rôle de celui qui pose uniquement les questions. Mais c'est en fait lui qui détermine tout le contenu d'une émission. Les bonnes réponses viennent après les bonnes questions.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1 - Volaille châtée. - Plante potagère.
- 2 - Plante potagère. - Clôture faite de branchages entrelacés.
- 3 - Bois noir. - Actinium. - Préfixe égalitaire.
- 4 - Boisson résultant de la fermentation du raisin sous l'effet de certaines levures. - Lac Champlain. - Femelle du rat.
- 5 - Chez les Romains, pièces bouffonnes qui passaient pour avoir pris naissance à Atella. - Parcours des yeux.
- 6 - Adverbe de lieu. - Acier spécial au titane et au cobalt.
- 7 - Oiseau de l'ordre des échassiers. - Débarrasse les étoffes des noeuds.
- 8 - Evêque de Reims (VIème s.). - Inscription sur la croix de Jésus.
- 9 - De Londres.
- 10 - Primate. - Action de viner.
- 11 - Au golf, petite cheville. - Croissance fervente. - Eau-de-vie.

12 - Plante grimpante. - Air en mouvement.

VERTICALEMENT

- 1 - Relatif au cheval.
- 2 - Qualité de ce qui est habitable.
- 3 - Espace sablé au centre des amphithéâtres. - Images de la Madone.
- 4 - Conifère. - Quadrilatères dont les quatre côtés sont égaux.
- 5 - Tache ronde sur une aile d'insecte. - Poisson d'eau douce.
- 6 - Drame lyrique japonais. - Ténor italien.
- 7 - À toi. - Notre-Seigneur. - Action de s'envoler.
- 8 - Sur la tête du coq. - Trois.
- 9 - Interjection. - Propre à l'âne.
- 10 - Produit de la vache. - Capacité de transport d'un navire de commerce.
- 11 - Celui qui prend les petits oiseaux au filet ou au piège. - Eau-de-vie.
- 12 - Nouveau. - Assistent. - Solution semaine prochaine.

Semaine dernière

BOURGEOIS AIL
ARS IMBECILE
TEINTE POLIS
TINO RUEILLE
ELIRAIS LONG
ULEMA EXIL R
SER LABOUR IF
ER CIMENT PAF
PASSONS OU A
LIANE ETANG
FRUIT FRAISE

LES FILMS À LA TV SEMAINE DU 2 AU 8 FÉVRIER 1975

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. - A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 CBFT

LUNDI, 3 FÉVRIER

14h.30 - LES YEUX BANDES (Blindfold) (4) - E.U. 1965. Film d'espionnage de P. Dunne avec Rock Hudson, Claudia Cardinale et Brad Dexter. - Un psychiatre est engagé par les services secrets pour soigner un savant.

MARDI, 4 FÉVRIER

14h.30 - POUR UN SOURIRE (4) - Fr. 1969. Drame psychologique de F. Dupont-Midy avec Marina Vlady, Bruno Cremer et Isabelle Mijang. - Un soldat rencontrant une fillette dans une ville en ruines évoque en pensée sa famille détruite par la guerre.

MERCREDI, 5 FÉVRIER

14h.30 - SOUS LES MERS D'AFRIQUE (4) - It. 1953. Film d'aventures de G. Riccardi avec Steve Barclay, Sophia Loren et Fabio Montale. - Une jeune mondaine est entraînée dans une croisière consacrée aux explorations sous-marines.

JEUDI, 6 FÉVRIER

19h.30 - Sissi (4) - Aut. 1955. Comédie sentimentale de E. Marischka avec Romy Schneider, Karlheinz Böhm et Magda Schneider. - Un jeune empereur, venu en Bavière pour y rencontrer la princesse qu'on lui destine comme épouse, lui préfère sa sœur.

VENREDI, 7 FÉVRIER

14h.30 - LOTNA (4) - Pol. 1959. Drame de guerre de A. Wajda avec Jerzy Moes, Bożena Kurowska et Adam Pawlikowski. - Pendant l'invasion de 1939, un cheval passe d'un officier à l'autre.

17h.00 - OPERATION LUNE (5) - It. 1967. Drame de science-fiction de P. Zelig avec Lang Jeffries, Essy Person et Luis Davila. - Quatre astronautes ramènent sur la Terre des extra-terrestres afin de faire soigner un savant atteint de leucémie.

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 2 FÉVRIER

19h.30 - LES GEANTS DE L'OUEST (The Undeclared) (4) - E.U. 1969. Western de A.V. McLaglen avec John Wayne, Rock Hudson et Roman Gabriel. - Après la guerre civile, des Nordistes sont amenés à secourir des Sudistes au Mexique.

LUNDI, 3 FÉVRIER

14h.30 - CARNAVAL AU TEXAS (Texas Carnival) (5) - E.U. 1951. Comédie musicale de C. Walters avec Red Skelton, Esther Williams et Howard Keel. - Deux forains se font passer pour des millionnaires dans un hôtel au Texas.

MARDI, 4 FÉVRIER

14h.30 - OPERATION DANS L'OMBRE (5) - Esp. 1961. Drame policier de R. Blasco avec Renato Baldini, Manuel Zarzo et Moira Orfei. - Un mystérieux chef engage quatre hommes pour exécuter un vol de bijoux.

MERCREDI, 5 FÉVRIER

14h.30 - LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE (4) - Fr. 1949. Comédie policière de H. Aisner avec Serge Reggiani, Hélène Perdrière et Pierre Renoir. - Un jeune journaliste démasque l'agresseur mystérieux de la fille d'un savant.

JEUDI, 6 FÉVRIER

14h.30 - LES INFIDÈLES (6) - It. 1953. Etude de mœurs de M. Monicelli avec Pierre Cressoy, May Britt et Anna-Maria Ferrero. - Poursuivant une enquête, un détective découvre les faiblesses de certaines femmes et les fait chanter.

VENREDI, 7 FÉVRIER

14h.30 - SOLEDAD (5) - It. 1958. Documentaire romancé de E. Gras et M. Craveri avec German Cobos, Pilar Canino et Fernando Fernán Gómez. - Pour tenter d'oublier celle qu'il aime, un jeune homme voyage à travers l'Espagne.

SAMEDI, 8 FÉVRIER

09h.30 - LES PIRATES DE TRIPOLI (Pirates of Tripoli) (6) - E.U. 1955. Drame d'aventures de F. Feist avec Paul Henreid, Patricia Medina et John Miljan. - Une princesse obtient l'aide d'un pirate pour chasser un usurpateur.

QUÉBEC Canal 4 - CFCM-TV

DIMANCHE, 2 FÉVRIER

14h.30 - COMMANDO (Carter's Army) (5) - E.U. 1969. Drame de guerre de G. McCowan avec Stephen Boyd, Robert Hooks et Susan Oliver. - Un officier de race blanche est nommé à la tête d'un régiment composé de Noirs.

16h.00 - POURQUOI DOIS-JE MOURIR? (Why Must I Die?) (6) - E.U. 1960. Drame de R. Del Ruth avec Terry Moore, Debra Paget et Bert Freed. - Une innocente est condamnée à la chaise électrique.

19h.30 - LES GEANTS DE L'OUEST: Voir Canal 10, dimanche le 2 février à 19h.30.

LUNDI, 3 FÉVRIER

14h.00 - BAL DE GRADUATION (5) - Mex. 1962. Ballet filmé de C. Toussaint. - Un groupe de cadets assistent au bal de graduation d'une école de jeunes filles.

MARDI, 4 FÉVRIER

14h.00 - KONGA (6) - G.B. 1961. Drame d'horreur de J. Lemont avec Michael Gough, Margo Johns et Bob Kenton. - Un savant injecte un sérum à un singe qui devient alors gigantesque et dangereux.

MERCREDI, 5 FÉVRIER

14h.00 - DOUBLE ENIGME (The Dark Mirror) (4) - E.U. 1946. Drame psychologique de R. Siodmak avec Olivia de Havilland, Lew Ayres et Thomas Mitchell. - Un psychiatre cherche à découvrir laquelle de deux sœurs jumelles a commis un meurtre.

20h.00 - MISSION DIABOLIQUE (5) - All. 1957. Drame de guerre de P. May avec Hardy Kruger, Marianne Koch et Michel Auclair. - Des officiers allemands veulent transmettre des plans militaires à la Résistance française.

JEUDI, 6 FÉVRIER

14h.00 - PANIQUE ANNÉE ZÉRO (Panic Year Zero) (5) - E.U. 1962. Drame d'anticipation réalisé et interprété par Ray Milland avec Jean Hagen et Frankie Avalon. - Un homme lutte pour assurer la survie de sa famille après une explosion atomique.

19h.30 - HISTOIRE D'UN MEURTRE (Once You Kiss a Stranger) (5) - E.U. 1969. Drame policier de R. Sparr avec Carol Lynley, Paul Burke et Martha Hyer. - Une déshébrée offre à un champion de golf de supprimer son rival pour qu'il la débarrasse de son psychiatre.

VENREDI, 7 FÉVRIER

14h.00 - BOULE DE CRISTAL (Crystal Ball) (5) - E.U. 1942. Comédie de E. Nugent avec Paulette Goddard, Ray Milland et Virginia Field. - Une jeune femme va voir une voyante et risque de perdre son fiancé.

19h.30 - HAUTE SOCIÉTÉ (High Society) (4) - E.U. 1955. Comédie musicale de C. Walters avec Bing Crosby, Frank Sinatra et Grace Kelly. - A la veille de se remarier, une jeune divorcée retourne à son premier mari.

SAMEDI, 8 FÉVRIER

09h.30 - AGENT SECRET 003 (6) - It. 1965. Film d'espionnage de D. Paoletta avec John Ericson, Maria Granada et Berna Rock. - Un agent secret découvre des installations chinoises dans le Sahara.

14h.30 - LA FEMME AU GARDENIA (The Blue Gardenia) (4) - E.U. 1952. Drame policier de F. Lang avec Anne Baxter, Richard Conte et Ann Sothern. - Une jeune fille est accusée du meurtre d'un peintre.

20h.00 - MALDONNE POUR UN ESPION (A Dandy in Aspic) (4) - G.B. 1968. Film d'espionnage de A. Mann avec Laurence Harvey, Mia Farrow et Tom Courtenay. - Un agent double est chargé d'exécuter un espion qui n'est autre que lui-même.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 - CKTM-TV

LUNDI, 3 FÉVRIER

17h.00 - DEUX TÊTES FOLLES (Paris When It Sizzles) (4) - E.U. 1963. Comédie de R. Quine avec Audrey Hepburn, William Holden et Grégoire Aslan. - Un scénariste et sa secrétaire imaginent diverses variations au sujet d'un film.

MARDI, 4 FÉVRIER

17h.00 - CHEF DE RÉSEAU (The Two-Headed Spy) (4) - G.B. 1958. Drame d'espionnage de A. de Toth avec Jack Hawkins, Gia Scala et Erik Schuman. - Un colonel anglais, attaché à l'Intelligence Service, s'introduit dans l'armée allemande.

MERCREDI, 5 FÉVRIER

17h.00 - LES MATINS CLAIRS (4) - All. 1968. Comédie dramatique de K. Hoffmann avec Archibald Eser, Gerlinde Locker et Peter Arens. - Une page de la vie quotidienne d'un bambin au sein de sa famille.

VENREDI, 7 FÉVRIER

17h.00 - LE RETOUR DE DON CA-

MILLO (4) - It. 1952. Comédie satirique de J. Duviols avec Fernandel, Gino Cervi et Edouard Delmont. - Don Camillo de nouveau aux prises avec le maire communiste Peppone, son ami-ennemi.

17h.00 - UNE PETITE PRINCESSE (Little Princess) (4) - G.B. 1972. Comédie dramatique de D. Martinus avec Mary Whitters, Ruth Dunning et Gaynes Hodgson. - Après la mort de son père, une fillette est traitée en pauvre par la directrice du pensionnat où elle est placée.



- Whisky ?

- Non merci, je ne bois jamais d'alcool.

L'année 1974 a vu le Québec devenir importateur de plus de 4 millions de livres de poulets. Cette situation n'est pas sans inquiéter l'industrie locale et les producteurs en particulier n'échappent pas à cette inquiétude.

Dans le but d'aider à l'identification des causes de ces importations, nous produisons le présent document qui se veut davantage une étude sommaire qu'une analyse exhaustive.

Pour faciliter la présentation, nous allons la diviser en trois parties distinctes:

- 1) Le poulet vivant
- 2) Le poulet éviscéré
- 3) Les implications.

duction totale de poulet à griller du Québec.

Ces importations se sont échelonnées du début de l'année à la mi-août selon les informations qu'il est possible de recueillir à date. Elles correspondraient donc à la période de l'année où le différentiel de prix Québec — U.S.A. était le plus grand (voir tableau 3 "A").

2) LE POULET ÉVISCÉRÉ

aucune importation de poulet éviscéré. On peut expliquer cela en partie au fait que le différentiel de prix de gros Québec — U.S.A. avait enregistré une tendance à la baisse pour la majeure partie de l'année avant de subir un redressement spectaculaire au cours des

Les importations de poulets au Québec

1) LE POULET VIVANT

En 1973, le Québec n'avait enregistré très peu de poulets vivants et seulement durant la dernière partie de l'année, soit du mois de septembre au mois de décembre. L'explication la plus plausible semble résider dans le fait que c'est précisément à partir du mois de septembre que le différentiel de prix aux producteurs a été le plus grand (voir tableau 3 "A"). Il faut cependant préciser que les quantités importées étaient très minimes voire même négligeables.

En 1974, les importations ont été plus abondantes et ont totalisé environ 1 million de livres, soit environ la moitié des importations du Canada. Ces importations représentent cependant moins de 0.36 de 1% de la pro-

duction totale de poulet à griller du Québec.

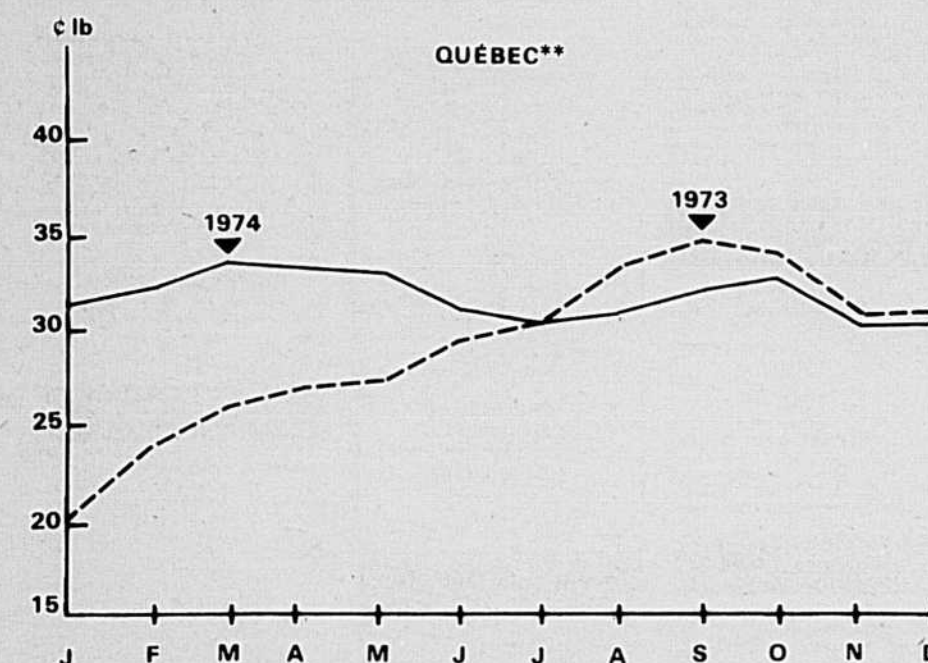
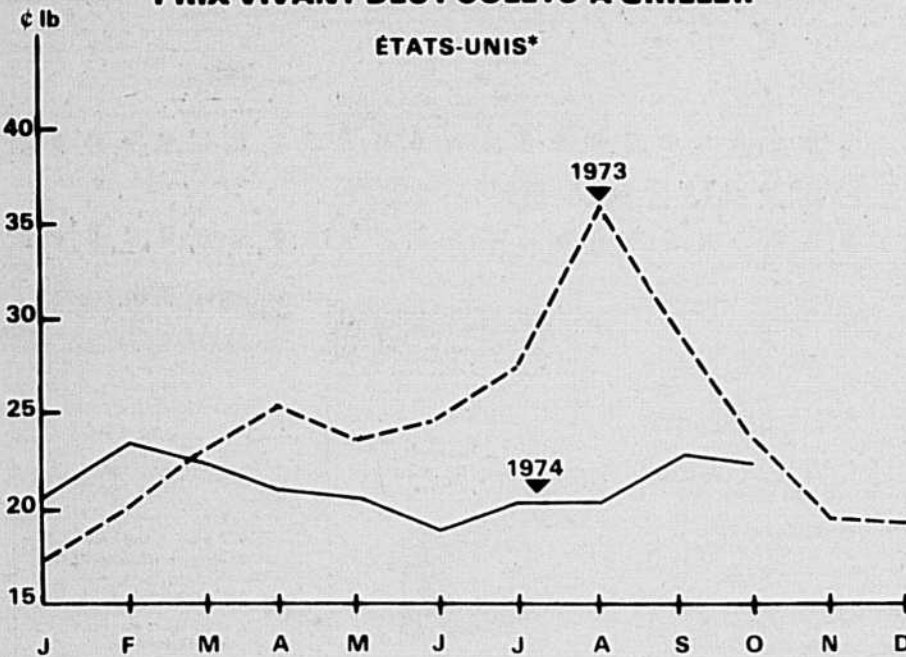
En 1974, les importations de poulets éviscérés ont atteint les 3 millions de livres, soit 60% du total du Canada et représentant environ 1.1% de la production de poulet à griller, poids vivant, au Québec.

Un point important à mentionner, ces importations ont débuté, semble-t-il, à la toute fin de mai et ont été relativement stables pour tous les mois suivants.

L'échelonnement des importations correspondrait donc à la période de l'année où le différentiel de prix de gros Québec — U.S.A. a atteint les 20¢ la livre (voir tableau 3 "B"). Pour donner plus de poids à cette explication, mentionnons que ce niveau de dif-

TABLEAU 1

PRIX VIVANT DES POULETS À GRILLER



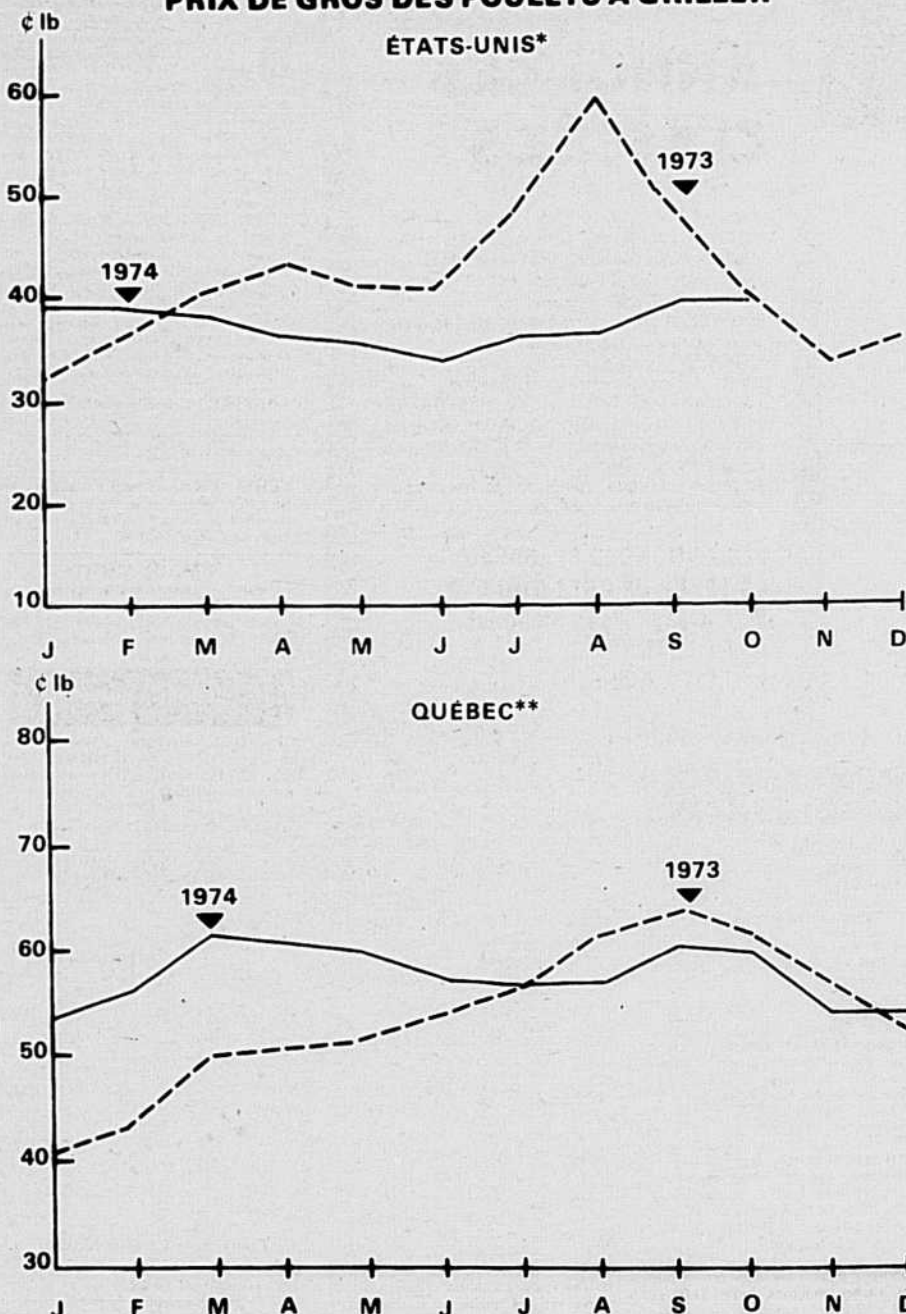
* Poultry and egg situation, U.S.D.A., PES-284, Nov. 1974.

** Revue des marchés, M.A.C.

PAGE 16 — LA TERRE DE CHEZ NOUS, 29 JANVIER 1975

TABLEAU 2

PRIX DE GROS DES POULETS À GRILLER



* Poultry and egg situation, U.S.D.A., PES-284.

** Revue des marchés, M.A.C.

férentiel n'avait pas été dépassé de façon significative en 1973 avec le résultat que le Québec n'avait enregistré aucune importation.

3) LES IMPLICATIONS

À ce stade-ci, il est difficile d'émettre des lois précises régissant ou déclenchant l'entrée des poulets américains sur le marché québécois. Premièrement, les quantités en cause sont relativement peu importantes. Deuxièmement, les importations en question sont généralement l'oeuvre d'un groupe restreint de personnes. Malgré cela, l'explication par le différentiel de prix semble passablement valable.

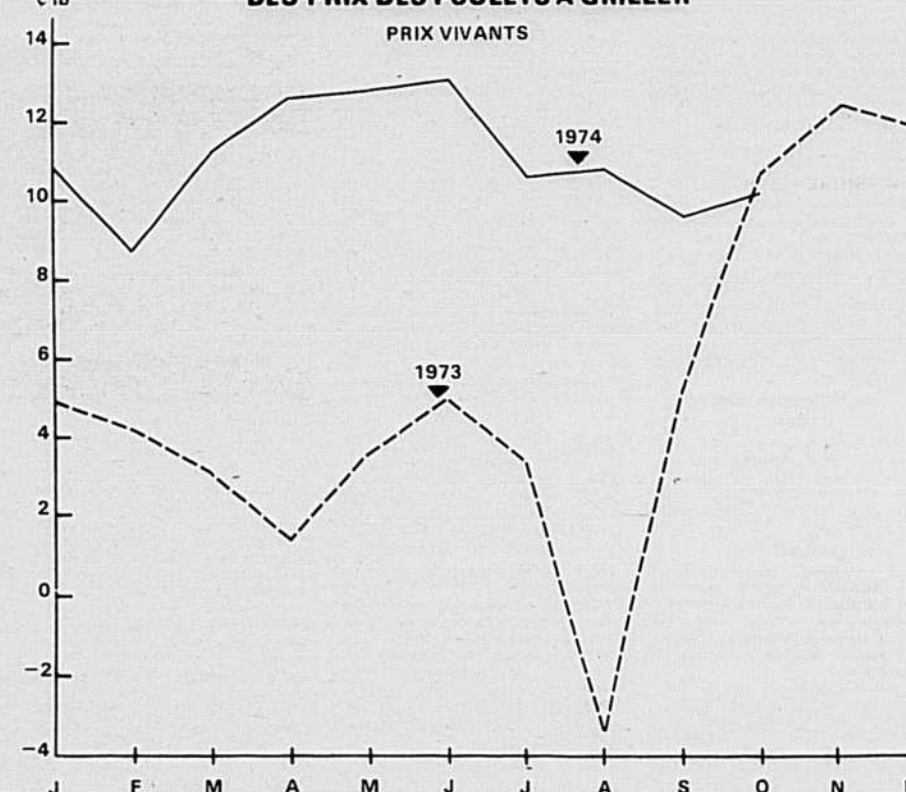
Au niveau des implications sur le marché québécois, le travail est, par conséquent, plus difficile à faire. Jusqu'à quel point le producteur québécois voit-il son produit entrer en compétition réelle avec le produit américain? Cette question demeure problématique, vu les remarques faites précédemment.

De toute façon, il est certain que les prix aux producteurs, d'une part, et les prix de gros, d'autre part, subissent les contrecoups de l'évolution du différentiel de prix Québec-U.S.A. Les acheteurs brandissent souvent l'arme des importations pour maintenir le

suite à la page 18

TABLEAU 3A

DIFFÉRENTIEL QUÉBEC — U.S.A. DES PRIX DES POULETS À GRILLER



ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 15 cents le mot. Prix minimum \$3.00. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 95 cents la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TGN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal,
Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

PORCELETS POUR ENGRAISSEMENT À VENDRE

Porcelets hybrides issus du croisement des meilleures races porcines contrôlées. Troupeau sous surveillance vétérinaire. Exemptez les problèmes et maladies en achetant directement à notre ferme, des sujets de grandes lignées. LA FERME DU CÔTEAU INC., 620 rang du Coteau, St-Jacques-le-Mineur (Naperville), Tél.: (514) 245-7857.

VERRATS et truies pur sang Yorkshire, classés avec indice jusqu'à 127. Prix raisonnables. JEAN-MARIE NADEAU, Ste-Hélène, Cte Dorchester, 935-3366.

VENTE spécial colles de ferme, frontière mâle 1 an, ramène troupeau facilement, doucement, mâles \$75.00, femelles \$65.00. Mâles 6 mois \$35.00, femelles \$25.00. St-Bernard: mâles bonne lignée 10 mois, idéal pour tirer troupeau, bon pour enfants. Sacrifierais \$75.00. Colles type Lassie mâle, 3 mois, \$40.00, femelles \$30.00. Vendus à 1 an d'essai. WILFRED ZE-RO, Morrisburg, Ontario K0C 1X0.

9 CHEVRES laitières à vendre, bonne hérité, pleines, 950.00 pour 700.00. MARCEL DUBUC, R.R. 1, Wotton, Cte Richmond, 879-2146.

2 CHEVAUX de travail 4 à 5 ans pesant environ 1,500 lb et plus, 2 vaches à boeuf Hereford, noire et blanche vêtant tôt ce printemps. Tél.: 586-1090.

ANIMAUX MORTS

Achetez animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, Rang Fleury, St-Jude, Cte St-Hyacinthe, Tél.: 792-3834.

À VENDRE DIVERS

CHENILLE Bombardier 1969, bonne condition, 2 chevaux d'ouvrage 1,600 lb, 1200 chaudières d'étable 10 pintes galvanisées, chalumeaux aluminium, couverts. VIATEUR RODRIGUE, High Water 87, Brom, 292-5958.

3 SNOW-MOBILE de marque Bombardier sur chenille. S'adresser à LEO DUPONT, Ste-Dominique, Cte Bagot, Tél.: 773-3250.

QUOTA de dindons sur parcours à vendre, 41170 pi. carrés à 65¢ le pi. S'adresser à ROGER MESSIER, Ste-Brigide (Iberville), Tél.: 293-6112.

SYSTÈME en acier inoxydable à eau d'étable, 1,800 gallons. Tél.: 773-3250.

BLÉ Opal à vendre, s'adresser à SERGE LEDUC, 295 rang St-Jean, St-Benoit, Cte Deux-Montagnes, Tél.: 258-4314.

PLAN de tomates de serre en contenant de 4", 50.25 l'unité, prêt pour la fin mars. SERGE G. GELINAS, 1580 rang l'Éclair, Nord, l'Épiphanie, Cte l'Assomption, 588-5270.

TRAPPEUR ATTENTION

Pour \$10.00: je vous enverrai le secret pour capturer le renard au piège et au collet en plus la manière de faire la drogue, méthode garantie. EDMOND MORNEAU, rentier, St-Samuel-de-Horton, Cte Nicolet, Québec.

PAILLE pressée à la broche, JEAN-CLAUDE POITRAS, 4725 St-Charles, Lachenaie, sortie 6 autoroute Montréal-Berthier (514) 581-5439.

BLÉ certifié Selkirk pour semence. S'adresser à ROGER BILLETTE, Howick, Cte Châteauguay, Tél.: (514) 825-2535.

QUOTA de lait de consommation (classe 1) 450 lb par jour. GREGOIRE POTVIN, 1325 rang Yamaska, Farnham, (514) 293-6555.

BOUILLOIRE à eau d'étable en très bonne condition grandeur 5 x 14. S'adresser à: Tél.: 549-2262.

COMMERCES À VENDRE

USINE de champignon à vendre très équipée et moderne à Lachenaie Cte l'Assomption. Tél.: matin 666-6090, après-midi (514) 381-5565.

POUR LES ÉMIGRÉS

DEMANDE couple marié avec expérience et référence pour travailler sur ferme laitière bien mécanisée, système de pipeline, aussi porcherie bien mécanisée. Ouvrage à l'année, maison fournie, salaire \$150.00 par semaine. GÉRARD JACOB, St-Stanislas, Cte Champlain, Québec, Tél.: (418) 328-3248.

DES TISSUS COUPONS

LAINE à tricoter: Orlon; domestique; laine à tapis; Poly-on. Coton à tisser; lisières de Jersey; couleur assortie, échantillons gratuits sur demande, bas culottes "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC., C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

FIL À TISSER "Wabasso" 2/8 lisières de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

HOMMES DEMANDES

HOMME demandé avec expérience pour ferme laitière \$150.00 par semaine, maison fournie (514) 245-7043.

HOMME Marié aimant l'aviculture, travaillant pour prendre charge d'un poulailler de 6,000 poules d'incubation. Homme fiable voir à l'entretien et l'élevage des chevaux de course, logement fourni éclairé et chauffé. La Terre, 515 ave Viger, Montréal (Case 76).

AIDE-FERMIER marié possédant expérience sur ferme laitière, maison fournie, bon salaire. CONRAD RIENDEAU, St-Césaire (Iberville) (514) 469-2991.

FERMIER avec expérience pour prendre en charge ferme de boeuf de boucherie, maison chauffée. (514) 667-0908.

HOMME marié avec expérience pour ferme laitière bien mécanisée, logis fourni, bon salaire. CLAUDE MERCURE, Ange-Gardien, Cte Rouville, P. Québec, (514) 293-5267.

MACHINES OUTILLAGE

SPECIAL FOND DE FAILLITE
Tracteur neuf: 1 universel (Oliver no 445 diesel). Tracteur usagé: 1 David Brown no 800 diesel, 1 Davis Brown no 1200 diesel, 1 Oliver no 1880 diesel. Ces tracteurs sont en parfaite condition. Pour renseignements: s'adresser à: JOCELYN HOULE 253 Ste-Angélique-Nord, Joliette, Tél.: (514) 756-8793.

TRACTEURS Massey-Ferguson 165-65, fourragère New-Holland 717, semoir 16 disques, boîte ensilage, wagons neuf, 9 tonnes pneus 11L, 15 po.; refroidisseur à lait. MARCEL LALIBERTÉ, St-Isidore, (Dorchester) 646-5267.

MACHINERIE agricole usagée pour tous vos besoins, à vendre. S'adresser à: GILLES BEAUDRY, Box 989, Hwy 17 ouest, Sturgeon Falls, Ont. (705) 753-0211.

PIÈCES pour tracteurs. Économisez jusqu'à 75% sur pièces neuves, usagées ou reconditionnées pour toutes marques, tous modèles 250, traînant ou sur roues! Catalogue sensationnel \$1.00. SURPLUS TRACTOR PARTS CORP., FARGO, NORTH DAKOTA, 58102.

SOUFFLEUSE à neige B.B. Sicard, en bonne condition, actionnée par moteur diesel, G.M. 3-53 de 95 forces, chute hydraulique. Adaptable sur charpeur ou camion. Prix \$1,895.00. BERTRAND ÉQUIPEMENTS de St-Eustache, (514) 473-1400.

PLANTEURS à patates, 2 rangs et 4 rangs Lookwood. Convoyeur à semence. Haines. Coupe-Germe. Diltz-Wetzel quantité limitée. MACHINERIE DEL-MONT-GUAY Ltee, C.P. 60 Plantagenet, Ontario, Tél.: (613) 673-4802. 673-5097 ou 5302 boul. des Laurentides, Auteuil, Ville de Laval, Québec, Tél.: (514) 625-6227.

MOULANGE Massey-Ferguson no 15, très bonne condition. S'adresser ROBERT D'ARIST, St-Stanislas-de-Koska, Cte Beauharnois, Tél.: (514) 373-6638.

1 FOURRAGERE automotrice New-Idea, uni-système avec moteur diesel. Fourragère automotrice New-Holland, presse à foin de toutes marques avec lance-balles. Faucheuse-conditionneuse New-Holland, Hesston, John Deere, motorisée ou traînante. 3 fourragères International modèle 550 et 2 modèles 350. 3 fourragères New-Holland Super 717. 2 fourragères John Deere modèle 34 et 38. Souffleurs à silo de toutes marques. Boîte d'ensilage de toutes marques. Tracteur Case 730 avec pelle. Tracteur John Deere 10-10. Tracteur Allis-Chalmers. 2 pipeline DeLaval en pyrex ou en acier inoxydable. Installation dans toute la province. CHARTIER & NOEL REFRIGERATION INC., 571 Boul. Est, Louisvise, Tél.: (819) 228-5117 ou (819) 228-2759. Abitibi: CLAUDE BOUDREAU, Palmarolle, Tél.: (819) 787-2455.

LA BUVERIE "Arato" donne de l'eau propre à vos truies et porcs. La buverie "Lipit" à vos porcelets de 0 à 20 jours. Signalez R. SIMARD (819) 562-1000.

BROYEUR mélangeur Mix-Mill 5 H.P., 6 comp. 2 ans d'usage. Signalez R. SIMARD (819) 562-1779.

BULK TANKS

Distributeur. Vente, échange, installation. DeLaval, Dari Kool, Milk Keeper, Zero, W.C. Wood, 200 à 650 gallons. Livraison partout. Écrire ou téléphoner à: FERNAND LEFEBVRE, Cap Santé, Cte Portneuf, Tél.: (418) 285-0199.

NOUS FAISONS l'achat, la vente et l'échange de machinerie telle que "loader" de 2 à 5 verges, "skidder" de toutes marques, "Pulp-jack", "backhoe" sur roues, bulldozer, camion 10 roues avec chargeuse, chenille avec remorque, "hy-hoe drott" de toutes marques, remorque de toutes dimensions. Communiquez Notre-Dame du Lac, Tél.: (418) 899-6840.

CAMION à vendre Dodge 700, 1966 avec boîte à grain. Animaux et dépeuse, bonne condition. GILLES GIROUX, Ste-Brigide, (Iberville), 293-6267.

2 ÉVAPORATEURS, 1 petit Dominion de 7 pi. et 1 Charbonneau de 10 pi., presque neuf. Tél.: (514) 435-3033.

ÉVAPORATEUR 3 1/2' x 12' complet en bon état \$400.00. S'adresser à ROMEO LAFOND, 1050 Des Lacs, Bellefeuille, Cte Terrebonne, Tél.: (514) 438-7223.

SEMOIR à maïs, 4 rangs Massey-Ferguson no 78, parfaite condition. Charrue 4 raies décalcheuse Massey-Ferguson no 88 semi-portée, 14 pouces, très propre. S'adresser à GUY BEAUCHEMIN, Beollet, (514) 467-8508.

MOULANGE 7 1/2 H.P. 1973 Beatty, avec panneau de contrôle et système de tarière "Hi Capacity". 2 silos à grain neufs, capacité de 40 tonnes chacun très bon prix. S'adresser à: CLAUDE LABISSONNIÈRE, Batican, Qué. Tél.: (418) 362-2491.

TRACTEUR 1,200, David Brown diesel, 165 Massey-Ferguson diesel. Faucheuse-conditionneuse New-Holland 469. Fourragère New-Holland 717. J.B. GIRARD, 194 rue St-Denis, St-Denis-sur-Richelieu, Cte St-Hyacinthe, Tél.: 787-2013.

ÉVAPORATEUR Jutras 2 1/2' x 10 et 400 chaudières d'aluminium 1 gallon. Tél.: 658-2707.

MAISONS

2 MAISONS de campagne à vendre situées 4 milles de Plessisville, chemin asphalté, prix à discuter. BENOIT TARDIF, R.R. 1, Plessisville, (Mégantic) G6L 2Y2 (819) 362-2665.

AVONS besoin de maisons de campagne avec quelques arpents de terre, situées dans un rayon de 60 milles de Montréal. RENE HADE, C.P. 430, Ville Lasalle, H8R 3V4.

COUPLE cherche maison de campagne à louer à l'année pour le 1er mai, rayon 25 milles de Montréal, terrain pour potager 738-8866.

ON DEMAND

ACHÈTERAIS fin avril, paire chevaux trait avec attelages, faire offre, prix âge, pesanteur, C.P. 231 St-Cyrille Wendover, Cte Drummond.

ACHÈTERAIS machinerie usagée: tracteur diesel de 35 à 50 forces; semoir à grain International 510 ou équivalent. La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal (Case 59).

ACHÈTERAIS

Sarcleur pour fraiseurs sur Farmall Super A, hydraulique. Aussi épandeur de paille pour fraiseur et tuyaux usagés 6" et 3" pour irrigation. ROBERT HEBERT, St-Valentin, Cte St-Jean, 346-9257.

ACHÈTERAIS moissonneuse traînante International no 82 avec pick-up, en bonne condition. JEAN-GUY CHAPUT, R.R. 1, St-Léonard d'Aston, Cte Nicolet, JOC IMO, Tél.: (819) 399-2853.

ACHÈTERAIS semence à blé d'Inde, 2 rangs Oliver ou John Deere sur Hydraulique, attache 3 points. Tél.: (514) 753-4576.

ACHETONS FOIN

Nous sommes acheteur de foin, n'importe où dans la province. Pour de plus amples informations, s'adresser à: THE BELCAN ALFALFA PRODUCTS INC., Ste-Marthe, Cte Vaudreuil, P.Q. J0P 2W0. Tél.: (514) 459-4465. Charge renversée.

ACHÈTERAIS petit tracteur Cub International ainsi qu'une planteuse. Tél.: 669-9327.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS d'un jour pour la ponte (blanc ou rouge) et pour la chair. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL (PONT-VIAU), 25 Boul. des Laurentides, Laval, Qué. Tél.: (514) 669-3656.

POULETTES prêtes à pondre et en ponte, poussin d'un jour et démarré, faisans, cannetons, oisons, chapons White Rock de 3 semaines. Catalogue gratuit illustré. TWEDDIE CHICKS, Fergus, Ontario.

POUSSINS de qualité supérieure, poulettes, cochetts, mélanges d'un jour. Livraison immédiate ou plus tard. Races poulettes et cochetts démarrés, races populaires, pondueuses à double fin. Catalogue, liste de prix gratuite. SUPÉRIEUR CHICKS, Linwood, Ontario.

BONNIE'S RED SUSSEX POULETTES À DEUX FINS

Votre source de confiance pour les meilleures et les plus profitables pondueuses d'œufs bruns. Maintenant éclosion hebdomadaire. Commandez immédiatement pour livraison hâtive. Écrivez pour liste de prix. Nous livrons n'importe où. Couvoir enregistré 0-122 - Tél.: (519) 669-2561. BONNIE'S CHICK HATCHERY AND FARMS LTD., Elmira, Ontario.

SERVICES

SPÉCIALITÉS AGRICULTEURS

Impôt et tenue de livres à domicile. Compilation de demandes, de prêts agricoles fédéral et provincial. SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX INC., C.P. 100 Deauville, Cte Orford, Tél.: (819) 864-4971.

SILOS

BÉTON ARMÉ COULÉS

16' - 18' - 20' - 24' diam. int.

"Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vy"

Vide - Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC.

ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
Tél.: (514) 584-3248

SILOS

SILO ACIER GALVANISÉ SILO ACIER INOXYDABLE SILVER SHIELD

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération. Silo séchoir statique feuilles ondées. Silo séchoir ROTO-FLO 2,400 lb/hr. Élévateur à godets. Convoyeur à vis. Crible. Balance séchoir à foin. Équipement de meunerie.

Service d'un Ingénieur Agronome.

ODILON LEBRUN & FILS INC.,
Distributeurs
Tél.: (819) 227-4908, 2 Ste-Julie Maskinongé P.Q.

TERRES À VENDRE

TERRE 180 arpents, 15 milles du pont Champlain \$250.00 l'arpent, pour Informations, s'adresser à C.P. 14, succ. D, Montréal H3K 3B9.

MAGNIFIQUE ferme laitière située à Deschailles sur la route 3 près du fleuve, mesurant 140 acres, toutes bâtisses neuves, équipées au grand complet. Le quota de subside 8,286 lb. de gras, troupeau de 30 vaches pur sang Jersey engr. Adressez-vous à R. BARIL. Tél.: (819) 292-2373.

FERME laitière environ 200 acres dont 60 drainés, 84 têtes d'animaux Holstein, l'équipement laitier au complet, aussi auto-alimentation Champion Luzerne 1973. MARCEL RODIER, St-Valentin, Cte Johnson, Tél.: (514) 793-2326.

GRONDINE: ferme, environ 325 arpents, grande maison, grange-étable neuve 125' et silo neuf, machinerie, 30 têtes d'animaux de boucherie. Prix: \$60,000. Tél.: 418-36225.

TERRE 225 arpents de terre noire, culture maraichère avec maison, garage, réfrigérateur à légumes, entrepôt, caveau et prêt agricole. Rens.: A.S.I. 773-1134 - 774-5896.

STE-HELENE, ferme organisée, 135 arpents avec bonne maison, bons bâtiments, production laitière et porcine. Les animaux et instruments compris, prix \$57,000.00. M.L.S. A. Patenaude, 678-8060, 346-4715. IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

DEUX magnifiques terres près de Drummondville avec collage et bâtiments. Environ 70 arpents, bien équipées. Prix intéressant. M.L.S. Serge Deslauriers, 861-4470. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

TERRE à bois, St-Eugène: 135 arpents, bons pour chasse. Prix \$4,300.00 M.L.S., Claude Bouthillier, 861-4470, 774-9141. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

ST-LOUIS-DE-GONZAGUE: ferme d'élevage d'animaux pour production laitière, 180 arpents, roulant. Paul Reid 691-7030, 691-1330. IMMEUBLES BEAUDRY COURTIER.

STE-MARTINE, ferme laitière, 172 arpents, bâtiments, troupeaux, roulant en opération présentement. Exclusif. Paul Reid 691-7030, 691-1330. IMMEUBLES BEAUDRY COURTIER.

FERMES de 50 à 350 arpents avec ou sans roulant. RENE HADE, C.P. 430 Ville Lasalle, H8R 3V4. Tél.: 455-3375 ou 363-1460.

Si vous voulez vendre votre ferme: contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.

VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE

H. POLL (Courtier)
5178 Côte St-Antoine
Montréal
Tél.: (514) 486-7311

TERRES DEMANDÉES

AVONS besoin de ferme de 150 à 300 arpents et plus avec ou sans roulant située dans un rayon de 60 milles maximum de Montréal. RENE HADE, C.P. 430, Ville Lasalle, H8R 3V4.

PARTICULIER achèterait ferme avec ou sans roulant, bonnes bâtisses entre Québec et Montréal. Donner prix, grandeur ect. Adressez: 2135 Banville apt. 4, Les-Sauces, Québec, Tél.: (418) 871-1867.

RECHERCHONS fermes, toutes dimensions en culture ou non. Écrire ou téléphoner, attention Ovide Lefebvre à Immeubles Westgate Inc., 75 boul. St-Jean-Baptiste, Châteauguay, P.Q. 691-7770. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

PARTICULIER achèterait terre abandonnée ou boisée, distance 60 milles de Montréal, indiquer prix, ferite M. CHABOT, 4349 Chapleau, apt. 2, Montréal.

Recherchons fermes 75 acres et plus avec ou sans roulant, dans un rayon de 100 milles de Montréal.

CLAUDE DUBREUIL
IMMEUBLES WINZEN
800 ouest Dorchester,
Montréal
Appelez à nos frais
(514) 879-1100
Succursales: Toronto, Suède, Allemagne, France, Italie.

FERME laitière environ 300 acres culture, très bien bâtie, préférence 2 maisons, rayon 50 milles Victoriaville. LIONEL LAROCHE, R.R. 1, Victoriaville (819) 358-2622.

RECHERCHE Ferme laitière de 200 à 300 acres avec boisé, rayon 50 milles de Montréal où le propriétaire actuel penserait travailler avec l'acheteur. La Terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal (Case 78).

PARTICULIER cherche ferme laitière avec roulant, environ 175 acres. Région St-Hyacinthe. Renseignements F. TURCOTTE, 14 rue Céline, Tournai, Qué. Tél.: (819) 568-2178.

ENCANS PUBLICS

J'OFFRE mes services pour tout genre d'encans, particulièrement aux cultivateurs. Aussi acheteur de terres, roulants, commerces, coupes de bois partout au Québec. ALAIN DEBOIS, encanteur licencié, 120 rue Prévoist, Ste-Claire, Dorchester, (418) 883-3653.

JE SUIS à votre disposition pour tout genre d'encans et acheteur de terres avec roulant. J'ai toujours de belles fermes à vous offrir toutes grandes. JULES GRIMARD, encanteur licencié, Tél.: 1-(819)-344-2277, Ham-Nord, Cte Richmond.

Association des producteurs de produits de l'érable

La capacité de production en sucre et sirop d'érable dans la région du nord-ouest du Nouveau-Brunswick est supérieure à ce que nous connaissons présentement.

Il y a plusieurs propriétaires qui ont

une érablière abandonnée ou qui auraient la possibilité d'en exploiter de nouvelles, mais ils les ignorent complètement. Avec la montée du prix du sucre blanc, il serait temps de faire l'inventaire de son boisé pour voir si une érablière pourrait être exploitée. En plus de donner du sucre et sirop pour toute l'année, cela permettrait d'en retirer un revenu considérable.

Le printemps beaucoup de ces propriétaires sont en chômage, ils auraient donc le temps d'exploiter une petite

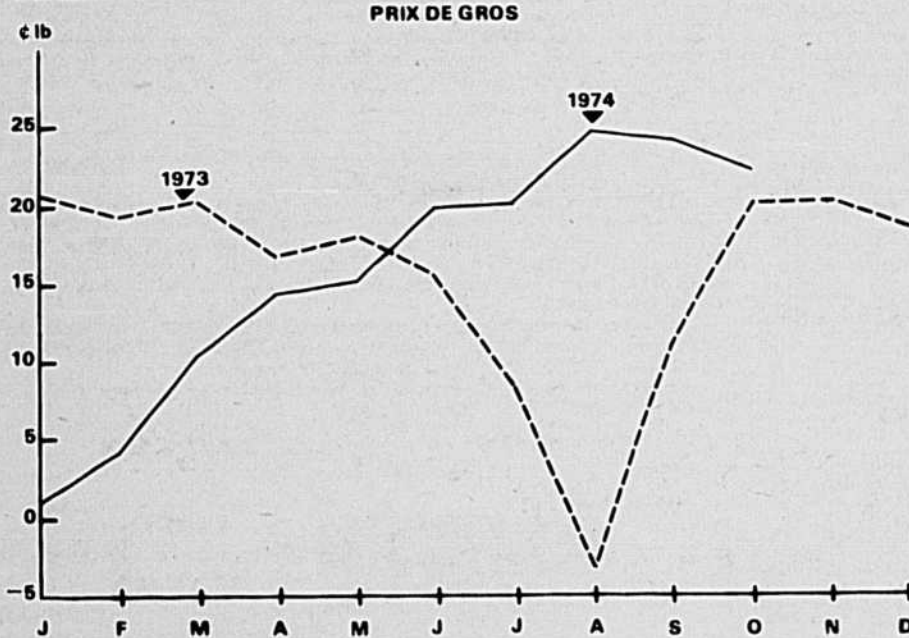
érablière pour leur propre besoin tout en ne perdant pas leur droit aux prestations.

Depuis deux ans déjà, une association d'exploitants d'érablière fut formée dans le comté de Madawaska. En plus de profiter de l'occasion de se renseigner sur les dernières méthodes d'exploitation, ils peuvent économi-

ser sur l'équipement et le matériel nécessaire en achetant en groupe au nom de l'association. Les membres discutent ensemble de leurs besoins.

Pour toute information, vous pouvez communiquer au bureau de l'Office de Vente des Produits Forestiers du Madawaska avec M. Bernard Lang, téléphone numéro 735-6500.

TABLEAU 3B



Les importations... suite de la page 16

Message No 28 aux producteurs laitiers du Québec

Un nouveau lactoduc pour étable conventionnelle.

A bien y penser, un lactoduc en verre est si "NATUREL"!

Pourquoi?

- 1— La saleté ne peut se cacher derrière le verre.
- 2— Le verre vous permet de jeter un coup d'oeil sur toutes choses, en tout temps.
- 3— Là où l'acier inoxydable est un livre fermé, le verre vous laisse percevoir la venue de certaines difficultés de lavage et vous permet de les arrêter à temps. (à suivre le 26 février 1975)

LE CENTRE CHÔRE BOY DU QUÉBEC
228, SAINT-JOSEPH, SAINT-JEAN, QUÉ.

prix aux producteurs et le prix de gros à un niveau plus bas.

La situation présente ne peut être considérée comme critique pour l'instant si l'on considère les quantités importées mais elle risque de le devenir si l'écart entre les prix de deux marchés se stabilise à un niveau élevé. Nous serions tentés de fixer ce niveau de différentiel à 10¢ la livre pour le poulet vivant et à 20¢ la livre pour le poulet éviscéré.

Les producteurs québécois se doivent donc d'être vigilants et de suivre la situation de près. Ils doivent de plus viser à accroître leur efficacité dans le but de réduire leur coût de production. Ils devront finalement exiger des gouvernements impliqués des mesures pour les protéger.

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

MESSAGE AUX PRODUCTEURS DE LAIT DE CONSOMMATION

La moitié des producteurs de lait n'ont pas reçu leur dernier chèque dans les délais normaux de deux ou trois jours de la date d'émission.

Tous les chèques ont été mis à la poste le jeudi 16 janvier, au bureau de poste central à Montréal.

Les employés des postes, à cause de certains problèmes syndicaux, ont décidé de ralentir le travail, créant ainsi ces délais.

La Fédération a pris des mesures d'urgence pour faire parvenir aux producteurs concernés une avance en attendant que le chèque leur parvienne.

À partir du 1er février, et jusqu'au règlement de ce conflit, nous verrons à faire parvenir le paiement par les transporteurs de lait ou par d'autres moyens plus rapides que par le courrier.

MESSAGE TO FLUID PRODUCERS

Half of the fluid producers did not receive their last payment within the normal delay of two or three days from the mailing date.

All the cheques were put in the mail on the 16th of January at the Central Post Office in Montreal.

Due to labour problems, postal employees are slowing down the mail delivery.

The Federation has taken the necessary measures to pay an advance payment to the producers involved.

Starting the 1st of February, we will have your cheque delivered by your milk trucker or by a way faster than the mail.

Suite de la page 17

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projettent de vendre votre troupeau et roulant en 1975, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement: plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.

S'adresser à:

GÉO-ÉTIENNE LEBLANC
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD.
Cité St-Hyacinthe.
Tél.: 792-3595

ATTENTION, Messieurs qui voulez vendre votre roulant de machinerie ou d'animaux, tél.: 792-3269 ou 792-5743. NORMAND BOUCHER, encanteur licencié, St-Barnabé-Sud.

ATTENTION Cultivateurs... Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan; je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE — Cité Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

CULTIVATEURS!

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? privément ou par encan partout au Québec, je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencié, 2050 Brébeuf no 9, St-Hyacinthe. Tél.: rés.: (414) 773-5660, bur.: (514) 527-3066.

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'Encans dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: LEO DASTOUS, Encanteur licencié bilingue, LAURIÈREVILLE, CTÉ MEGANTIC. Tél.: (819) 365-4419. Propriétaire de l'industrie Blocs de Ciment THERMOS ENR., LAURIÈREVILLE.

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MEGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

ATTENTION! ATTENTION! Il y aura VENTE PAR ENCAN Samedi le 8 février à 11 hres a.m. Chez M. CLÉMENT CARON de PARISVILLE Cité Lotbinière

La ferme est située dans le rang de l'église. SERA VENDU: 1 troupeau Holstein de choix de près de 100 bêtes ainsi que tout le roulant. Pour plus de détails surveillez la Terre de Chez Nous la semaine du 3 février.

Pour informations s'adresser à: **JEAN-PAUL DUBOIS**, Encanteur licencié de Plessisville. Tél.: (819) 362-7240. À votre disposition pour tous genres de vente par encan.

PROCUREZ-VOUS LA NOUVELLE SÉRIE DE PUBLICATIONS SUR LE SYNDICALISME AGRICOLE AU QUÉBEC

Le syndicalisme agricole québécois a 50 ans. Quelle est son histoire? Qu'est devenue l'U.C.C.? Comment expliquer que l'UPA n'existe officiellement que depuis 1972? Quelles sont l'action et l'idéologie du syndicalisme agricole? Comment fonctionne-t-il et par quelles lois est-il régi? Où va l'agriculture au Québec? À quelles conditions parviendra-t-elle à répondre aux besoins des agriculteurs d'aujourd'hui?

Les réponses à ces questions, et à bien d'autres assurément, sont contenues dans les quatre plaquettes que le Service d'Éducation et d'Information vient de publier.

Pour vous les procurer, veuillez suivre les indications inscrites sur le bon de commande ci-dessous.

Bon de commande à être retourné à: **Service de Librairie de l'UPA**
515, Avenue Viger,
Montréal H2L 2P2

Les plaquettes de l'UPA

De cette série sont publiées:

- No 1 Évolution historique
- No 2 Organisation et fonctionnement
- No 3 Idéologie et action
- No 4 Politiques et développement de l'agriculture

PRIX

	5 séries ou 20 publications	10 séries ou 40 publications
La série:	\$4.00	\$3.40
La publication:	\$1.00	\$0.85

Je désire recevoir publication(s) No
..... série(s)
(en lettres moulées S.V.P.)

N.B. MANDAT-POSTE OU CHÈQUE

NOM
ADRESSE
VILLE COMTÉ
PROVINCE CODE POSTAL

Voici un moyen de recevoir sans faute votre hebdomadaire agricole

Au moins une fois par année, les préposés à la vente d'abonnement à **LA TERRE DE CHEZ NOUS**, parcourent le Québec et les centres français des autres provinces pour le renouvellement ou la sollicitation de nouveaux abonnés.

Malgré cette sollicitation intense, il se peut, pour une raison ou pour une autre, que certaines personnes désirant recevoir **LA TERRE DE CHEZ NOUS** ne savent pas au juste comment se la procurer. Nous leur fournissons l'occasion de s'abonner en utilisant le coupon ci-dessous.

De plus, connaissant l'attachement indéfectible des cultivateurs à **LA TERRE DE CHEZ NOUS**, nous croyons que ce coupon d'abonnement peut amener certains d'entre eux à suggérer à l'un de leurs voisins ou de leurs amis de s'abonner. Nous vous rappelons que le paiement doit être fait par chèque ou mandat-poste au nom de **LA TERRE DE CHEZ NOUS**.

LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave Viger, Montréal H2L-2P2

COUPON D'ABONNEMENT

Je vous adresse sous pli la somme de \$..... pour abonnement à votre journal pour une période de ans.

(1 an-\$5.00) — 2 ans-\$8.00 — 3 ans-\$10.00

NOM
ADRESSE
..... R.R.
COMTÉ PROVINCE

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Judi, le 23 janvier 1975

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
(Sous glace)	
moins de 4 lb	57½¢-60¢
4 lb et moins de 5	60¢-62¢
5 lb et moins de 6	66¢-69¢
6 lb et plus	67¢-70¢

POULES	
Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	nil
5 lb et moins de 6	nil
6 lb et plus	49¢-51¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	66¢-69¢
10 lb et moins de 16	64¢-65¢
16 lb et plus	60¢-63¢
Canards	87¢-92¢

Semaine se terminant
le 1er février 1975

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
À griller	
moins de 5 lb	31½¢
5 lb et moins de 6	31½¢
6 lb et moins de 7	31½¢
7 lb et plus	35¢

POULES	
Moins de 5 lb	.03¢
5 lb et moins de 6	.03¢
6 lb et moins de 7	.03¢
7 lb et plus	.12¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	.38½¢
12 lb et moins de 20	.39½¢
20 lb et plus	.38¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du
27 janvier 1975

Ces prix sont fournis par
le ministère fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	64¢	65¢	77¢
A-Gros	60¢	61¢	73¢
A-Moyens	56¢	57¢	69¢
A-Petits	48¢	49¢	61¢
A-Pee-Wee	14¢	27¢	39¢
En vrac			.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

VENTES PROVINCIALES AUX LAITERIES
ET AUX USINES

DÉCEMBRE 1974

	Livres de lait	Prix	Pourcentage
CLASSE I	103,133,755	\$11.13	74.0
CLASSE II	4,137,009	9.40	3.0
CLASSE III	10,041,497	6.98	7.2
CLASSE IV	4,600,702	6.87	3.3
SURPLUS	17,414,068	6.79	12.5
TOTAL	139,327,031	\$10.09	100.0%

Source: Fédération des Producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 25 janvier 1975
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 89¢, 93, 90¢.

Prix du gros au détail - pains (moyenne hebdomadaire) 89.1¢ la livre. Prix de vente par la Commission Cana-

dienne du lait, en 56 lb., 90¢.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 53¢ à 56¢. Procédé rouleaux, 54¢. Aliments du bétail, 40¢ à 43¢.

Poudre de lait de beurre, animal 42¢ à 43¢. Poudre de lait de beurre comestible 46¢ à 48½¢.

Poudre de lacto-sérum (pe-

tit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hydroscopique, 25½¢. Pulvérisation bétail: 15½¢ à 17¢. Procédé rouleaux, bétail 07½¢ à 08½¢. Lait évaporé, caisse 48/16 \$13.35.

Judi, le 23 janvier 1975

Prix du fromage: blanc 91.5¢, coloré 91.8¢.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
mardi, le 28 janvier 1975

FRUITS

POMMES: Cortland 4.00 - 4.25/boîte de verger, McIntosh 4.50 - 4.75/boîte de verger, Jaunes et Rouges Délicieuses 6.00/boîte de verger, McIntosh 5.50 - 5.75/12 cellos de 3 lb, Cortland 5.25/8 cellos de 5 lb.

LÉGUMES

BETTERAVES: 3.00 - 3.25/50 lb, 1.75 - 2.00/25 lb, 2.00 - 2.25/12 cellos de 2 lb.

CAROTTES: 3.00/50 lb, 5.00 - 5.50/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

CHOUX: Verts 2.50 - 3.00/16 ou 50 lb, Rouges et Savoie 3.50 - 3.75/12.

CHOUX CHINOIS: 3.75/12. ENDIVES: 0.80 - 0.90 la livre/boîte de 10 lb.

OIGNONS: Jaunes Gros 3.25 - 3.35/50 lb, Moyens 2.75 - 3.00/50 lb, 0.65 - 0.75/10 lb, 3.50 - 4.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, Rouges moyens 4.50 - 5.00/50 lb ou 3.25 - 3.75/12 cellos de 2 lb.

PANAIS: 3.50 - 3.75/12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 2.00 - 2.25/12.

POIREAUX: 2.00 - 2.25/12.

RABIOLES: 3.75 - 4.00/25 lb.

RUTABAGAS: Ordinaires 2.50 - 3.00/50 lb.

POMMES DE TERRE: 1.40 - 1.45/50 lb.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: I.P.-E. 1.70 - 1.80/50 lb, 1.00 - 1.05/25 lb, 0.44 - 0.46/10 lb, N.-B. 1.60 - 1.70/50 lb, 0.90 - 0.95/25 lb, 0.39 - 0.42/10 lb, Caroline du Nord sucrées 8.75 - 9.00/50 lb, Russett Oregon 7.00 - 7.50/80 à 100 tubercules.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi, le 27 janvier 1975: 704 bovins, 611 veaux, 1 porc, aucun agneau ni mouton.

Comparées à lundi dernier, les réceptions de bovins, lundi, ont été légèrement supérieures. Les vaches laitières formaient la majorité des réceptions. Les quelques bouvillons offerts en vente étaient de qualité commerciale. Toutes les catégories étaient en assez bonne demande et le marché était passablement actif. Comparées à la semaine dernière, les prix de toutes les catégories de bovins étaient stables.

Les offres de veaux étaient à peu près identiques à celles de lundi dernier. La demande était plutôt limitée avec un marché lent. Toutes les catégories rapportaient des prix stables comparés à ceux de lundi dernier.

La moyenne des prix du porc en Ontario, pour lundi, le 27 janvier 1975, à l'indice 100: \$60.09.

BOUVILLONS

Commel 19.00-42.00

TAUREAUX

21.25-26.25

VACHES

D-1-2 19.00-22.50

D-3 16.75-18.75

D-4 12.00-16.50

VEAUX DE LAIT

Bons 47.00-60.00

Ventes jusqu'à 67.00

Moyens 35.00-46.00

Communs 16.00-34.50

De remplacement 30.00-40.00

TAURES

Commel 19.00-27.50

AGNEAUX

Bons aucun

Communs aucun

Légers aucun

MOUTONS

Bons aucun

Communs aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés du 24 janvier 1975

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon
(en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	6.35	6.46	6.51	6.49
Orge	6.50	6.60	6.59	6.50
Avoine canadienne	6.46	6.51	6.46	6.45
Mais américain (Jaune, no 3)	6.28	6.32	6.41	6.28
Mais ontarien (Jaune, no 3 C.E.)	6.28	6.33	nil	nil

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1974
MONTRÉAL			
Son de blé	5.70	5.70	5.45
Gru rouge de blé	5.70	5.80	5.55
Tourteau de soya 49%	7.92	7.65	10.60
Tourteau de soya 44%	7.12	6.85	9.60
Tourteau de colza 34%	4.75	5.55	7.00
Luzerne déshydratée (100,000-A)	5.90	5.85	7.50

Source: Office canadien des Provenances

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principaux parcs d'engraissement, quinzaine se terminant le 17 janvier 1975. (MARCHÉ LIBRE - Base: Tête des Grands Lacs).

	Blé CWRS #3 100	Orge alim. #1 100	Avoine alim. #1 100
Boisseau livres	3.71 6.18	2.73 5.67	1.73 5.09

Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE - Base: Tête des Grands Lacs).

27 janv.	3.70½	6.17	2.90½	6.05	1.92	5.65
24 janv.	3.69	6.15	2.93½	6.11	1.94	5.71
23 janv.	3.70	6.17	2.93	6.10	1.92	5.71
22 janv.	3.62	6.03	2.86	5.96	1.91½	5.63

N.B. Les prix aux meuneries et parcs d'engraissement sont fournis pour fins de comparaison seulement avec ceux de la bourse. Ces derniers prix, qui servent de base pour l'établissement des cours dans l'Est, fluctuent chaque jour et sont calculés à partir d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Il suffit d'ajouter les marges fixes de transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

PORCS ABATTUS

Lundi, le 27 janvier 1975

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Porcs	60.15-61.00	Porcs	58.05-62.05
moyenne	60.60	moyenne	59.32
Truies	44.50	Truies	38.90-42.50
moyenne	nil	moyenne	40.96

Prix payés en Ontario

Porcs	59.00-61.00	Porcs	56.70-62.25
moyenne	60.09	moyenne	58.73
Truies	42.00-44.50	Truies	38.60-43.00
moyenne	43.60	moyenne	41.05

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Si les négociations échouent, l'UPA tiendra un congrès extraordinaire

"Il ne faudrait pas croire parce que les agriculteurs se tiennent tranquilles depuis quelques mois que tout va pour le mieux." Cette phrase extraite de la conférence de presse que donnait le président Paul Couture la semaine dernière indique bien que les agriculteurs du Québec sont en état d'alerte et d'attente. Si les négociations avec le gouvernement ne devaient pas déboucher sur des résultats tangibles, à savoir la reconnaissance du salaire moyen de l'ouvrier spécialisé et les frais de gestion de 7%, l'UPA reconsidérerait sa position et il est possible qu'elle doive convoquer un congrès général extraordinaire pour informer ses membres. Au mois de mars probablement.

Sans vouloir en faire une menace, M. Couture a rappelé l'importance de voir aboutir des négociations qui traînent depuis octobre. Sur les quinze postes litigieux, deux seuls restent à définir, ceux que nous avons mentionnés plus haut: le salaire et la gestion. Au cours d'une semaine importante pour les agriculteurs, celle de l'audience des producteurs de lait nature et celle de l'assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de lait du Canada, l'UPA a voulu donner au public ce que M. Couture a appelé "un rapport de progression". Le bilan de 1974 confirme et justifie que les manifestations violentes d'octobre étaient amplement pertinentes. Les perspectives de 1975 ne sont guère plus réjouissantes puisqu'elles indiquent déjà une perte du pouvoir d'achat de plus de 20% pour l'agriculteur.

Combien ça vaut un agriculteur dans la société? C'est en somme le noeud du problème, comme le soulignait les dirigeants de l'UPA. Il semble que le salaire horaire que l'UPA considère comme normal soit \$4.92 n'est évalué par le MAQ qu'à environ \$3.50. La décision que la Régie des marchés agricoles doit rendre au cours des prochaines semaines sera donc déterminante de l'attitude de l'UPA. Se défendant de vouloir exercer des pressions indues sur la RMA, M. Couture a cependant signalé qu'une sentence inappropriée ou trop éloignée obligera les producteurs à se tourner du côté du gouvernement pour l'interroger sérieusement.

Des chiffres qui parlent

Pendant que les agriculteurs du Québec voient leur revenu net diminuer de 9% pour 1974, ceux de l'Ouest enregistrent des hausses de 36%. Tandis qu'en Ontario, l'augmentation est de l'ordre de 12%.

À cette diminution de revenu des agriculteurs québécois, l'économiste de l'UPA, M. François Dagenais a rappelé qu'il fallait ajouter l'augmentation du coût de la vie qui est de 12.4%. La conséquence directe en est donc une baisse du pouvoir d'achat des agriculteurs de 21.4% au Québec.

Chez les urbains, si le taux d'inflation est aussi de 12.4% il est la plupart du temps compensé par une augmentation équivalente des revenus. De fait pour eux, il n'y a pas de perte relative du pouvoir d'achat.

Toutes ces considérations signifient pour le Québec que le secteur agricole deviendra encore moins concurrentiel que celui du reste du Canada, à cause du manque d'argent de l'agriculteur en 1975 pour investir dans les changements techniques et technologiques. Il en résultera une dépendance de plus en plus grande vis-à-vis les autres provinces et les autres pays pour l'approvisionnement en alimentation des Québécois. Le cas des produits pétroliers en est un exemple éloquent, de continuer M. Dagenais. On peut alors facilement imaginer ce qu'il adviendrait d'une dépendance au plan de l'alimentation.

On peut s'attendre à une diminution

Le marché du fromage se détériore encore

La Fédération canadienne des producteurs de lait du Canada est extrêmement mécontente de la situation qui règne dans le commerce du fromage. C'est ce que ses dirigeants ont révélé à Montréal, la semaine dernière, en alléguant que d'une part, le Canada se voit

interdire par des politiques de la Communauté économique européenne, l'exportation de son fromage cheddar vers ses marchés établis du Royaume-Uni et il est en même temps exclu des débouchés du reste de la Communauté européenne. D'autre part, ces mêmes pays exportent au Canada des quantités de plus en plus importantes de fromages spéciaux, souvent à la faveur de subventions. Ces importations font un tort immense aux marchés de produits analogues d'origine canadienne. Le chiffre global de ces importations atteint des proportions très considérables, au point d'entamer sérieusement la demande de lait canadien.

La FCPL a donc souhaité une intervention immédiate de la part des autorités compétentes pour redresser cet état de chose. Tout d'abord, il faut d'après elle complètement interdire les importations de fromage de ces pays tant que le cheddar canadien n'aura pas accès au même titre dans ces pays. Deuxièmement, il faut bloquer immédiatement les importations de ces fromages au Canada à la faveur de sub-

ventions, en usant de moyens d'anti-dumping et d'autres moyens.

La position du gouvernement

Pour sa part, le ministre Whelan s'est dit fort conscient de la gravité du problème. Depuis février 1973, les droits sont si élevés que nos ventes de fromages à la CEE sont devenues insignifiantes. Ces droits s'élèvent actuellement à 65 c. la livre. Ces droits peuvent être modifiés sans avis préalable.

Le ministre a dit vouloir voir instaurer un droit fixe et suffisamment bas pour que le Canada puisse continuer d'approvisionner son marché traditionnel: le Royaume-Uni.

"Il est inconcevable que la CEE accroisse ses ventes sur notre marché et qu'elle réduise les nôtres chez elle. Cette situation ne pourra pas durer", de continuer M. Whelan. "Il est inutile de vouloir être bonasse en matière de commerce international, si l'on ne cesse de se faire échauder. Je peux vous assurer que le fédéral travaille actuellement pour découvrir de nouveaux marchés pour les produits laitiers."

R.L.

Cascade

Aux heures de traite, le Cascade fournit toute l'eau chaude dont on a besoin. Entre les heures de traite, l'isolation du Cascade retient la chaleur de l'eau. Le Cascade, c'est la façon judicieuse de produire l'eau chaude nécessaire à la laiterie de ferme, sans gaspillage d'énergie.

